

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

DOCUMENTS PRÉSENTÉS À LA COMMISSION
DE LA CULTURE ET DE L'ÉDUCATION

DANS LE CADRE DE LA LOI SUR LES ÉTABLISSEMENTS
D'ENSEIGNEMENT DE NIVEAU UNIVERSITAIRE

JUIN 2010

COMMISSION DE LA CULTURE ET DE
L'ÉDUCATION

Déposé le : 24 août 2010

No. : CCE-025

Secrétaire : STÉPHANIE BOUTIN



**Université du Québec
en Abitibi-Témiscamingue**

445, boul. de l'Université
Rouyn-Noranda (Québec) Canada J9X 5E4
Téléphone: (819) 762-0971
Télécopieur: (819) 797-4727

BUREAU DE LA RECTRICE

Le 2 juin 2010

Madame Stéphanie Boutin
Secrétaire de la Commission
Commission de la culture et de l'éducation
Édifice Pamphile-LeMay
1035, rue des parlementaires, 3^e étage
Québec (Québec) G1A 1A3

Madame,

Faisant suite à votre demande du 7 avril dernier, vous trouverez dix exemplaires des documents de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue relatifs à la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La rectrice,

Johanne Jean

JJ/gs

p.j.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

DOCUMENTS PRÉSENTÉS À LA COMMISSION
DE LA CULTURE ET DE L'ÉDUCATION

DANS LE CADRE DE LA LOI SUR LES ÉTABLISSEMENTS
D'ENSEIGNEMENT DE NIVEAU UNIVERSITAIRE

JUIN 2010

Grille de données

Assemblée nationale - Commission de la culture et de l'éducation								Indicateurs de suivi des affaires universitaires		
Nom de l'établissement :								Date : 1 juin 2010		
								Page 1 de 5		
I. Éléments d'information		II. Observations et prévisions						III. Remarques		
INDICATEURS		Année								
		Unité	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010		
Clientèle étudiante										
1	Effectif étudiant équivalent à temps plein (EEETP)	EEETP	1325	1382	1509	1583	1611	1577	EEETP préliminaire jusqu'au 1er septembre pour l'année 2009-2010	
2	Effectif étudiant en nombre absolu	n	2479	2493	2642	2816	2937	3014	DRI	
3	Effectif étudiant au 1er cycle à temps plein	n	808	920	1009	1022	1025	1001	DRI	
4	Effectif étudiant au 1er cycle à temps partiel	n	1270	1185	1130	1335	1436	1455	DRI	
5	Effectif étudiant aux 2e et 3e cycles	n	401	388	503	459	476	558	DRI	
6	Effectif étudiant aux 2e et 3e cycles	%	16,2%	15,6%	19,0%	16,3%	16,2%	18,5%	DRI	
7	Effectif étudiant étranger	n	54	70	117	135	156	167	DRI	
8	Effectif étudiant étranger	%	2,2%	2,8%	4,4%	4,8%	5,3%	5,5%	DRI	
9	Étudiants résidents du Québec à l'étranger	n	5	4	4	2	2	6	DRI	
10	Stagiaires postdoctoraux	n	1	3	4	5	8	9	DRI	
11	Résidents en médecine	n	0	0	0	0	0	0	DRI	
Professeurs										
12	Nombre de professeurs récemment embauchés	n	11	8	13	9	9	8	Selon résolutions du CA (excluant les professeurs invités)	
13	Nombre de professeurs total incluant inv., suppl. et sous octroi de subv.	n	96	99,5	111,5	107,5	113	114,5	Selon MJG - excluant les réguliers non comblés pendant l'année	
	a) Nombre de professeurs réguliers en place	n	83,5	81	97,0	95	93	97,5	Selon MJG - excluant les réguliers non comblés pendant l'année	
	b) Nombre de professeurs subv./ suppl./ invités	n	12,5	18,5	14,5	12,5	20	17	Selon MJG - excluant les réguliers non comblés pendant l'année	
14	Nombre de chargés de cours	n	188	167	199	227	233	254	Selon rapports WL (contrat et fiches de traitement, individus)	
15	Nombre moyen de cours par professeur et invités	n	3,83	3,69	3,27	3,45	3,54	3,25	Ligne 20a divisé par ligne 13.	
16	Nombre moyen de cours par chargé de cours	n	1,73	2,06	1,89	1,89	1,94	1,76	Ligne 21a divisé par ligne 14.	
17	Ratio étudiants à temps plein au 1er cycle / professeur	n	8,42	9,25	9,05	9,51	9,07	8,74	Ligne 3 divisé par ligne 13	
18	Ratio étudiants aux 2e et 3e cycles / professeur	n	4,18	3,90	4,51	4,27	4,21	4,87	Ligne 5 divisé par ligne 13	
19	Ratio EEETP / total professeur	EEETP	13,80	13,89	13,53	14,73	14,26	13,77	Ligne 1 divisé par ligne 13.	
20	Cours donnés par les (professeurs ligne 13)	%	53,0%	51,6%	49,3%	46,3%	46,9%	45,4%	Tableau de bord	
20A	Cours donnés par les (professeurs ligne 13)	n	368	367	365	371	400	372	Tableau de bord	
21	Cours donnés par les chargés de cours	%	47,0%	48,4%	50,7%	53,7%	53,1%	54,6%	Tableau de bord	
21A	Cours donnés par les chargés de cours	n	326	344	376	430	452	448	Tableau de bord	
22	Cours donnés par d'autres catégories d'intervenants	%	nil	nil	nil	nil	nil	nil	Tableau de bord	

INDICATEURS								Année	III. Remarques
I. Éléments d'information		II. Observations et prévisions							
INDICATEURS		Unité	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	
Recherche								prévisionnel	
23	Subventions d'infrastructure de la FCI	M\$	2 990 540	617 907	321 000	0	204 359	203 750	Contribu. Total sur le nombre d'années du projet
24	Fonds d'exploitation des infrastructures (FEI) de la FCI	M\$	0	125 000	74 212	69 826	420 429	122 250	SID-Répartition financements organ.pourvoyeur
25	Subventions de recherche (excluant les revenus de la FCI)	M\$	8 515 242	8 941 004	9 804 494	8 363 864	7 628 845	7 844 649	SID-Répartition financements organ.pourvoyeur
26	Contrats de recherche	M\$	2 039 447	2 141 419	1 129 718	1 268 380	1 796 221	1 677 029	SID-Répartition financements organ.pourvoyeur
27	Frais indirects de la recherche (excluant les FEI, ligne 24)	M\$	1 020 756	1 071 794	1 417 640	1 531 999	1 461 200	1 227 487	SID-Répartition financements organ.pourvoyeur
28-1	Revenus moyens de recherche par professeur	\$	265 593	216 673	175 863	181 740	171 954	176 826	Ttl lignes 23+25+26 sur le nbre de prof. Ligne 28a)
28-2	Revenus moyens par professeur ayant reçu une subvention de la FCI	\$	373 818	308 954	321 000	0	68 120	101 875	Ligne 23 sur ligne 28b)
28-3	Revenus moyens par professeur ayant reçu une subvention de recherche	\$	189 228	198 689	188 548	185 864	165 844	174 326	Ligne 25 sur ligne 28c)
28-4	Revenus moyens par professeur ayant reçu un contrat de recherche	\$	185 404	164 725	94 143	158 548	179 622	167 703	Ligne 26 sur ligne 28d)
28-a	Nombre professeurs ayant reçu un financement pour effectuer de la recherche	n	51	54	64	53	56	55	SID - Liste des projets
28-b	Nombre de professeurs ayant reçu une subvention de la FCI	n	8	2	1	0	3	2	En fonction durée des projets et de l'étalement des contribution
28-c	Nombre de professeurs ayant reçu une subvention de recherche	n	45	45	52	45	46	45	SID - Liste des projets
28-d	Nombre de professeurs ayant reçu un contrat de recherche	n	11	13	12	8	10	10	SID - Liste des projets
29	Part de la recherche contractuelle								
29-1	- Pourcentage basé sur les revenus en M\$	%	15,06	18,30	10,04	13,17	18,65	17,24	Ligne 26 sur total lignes 23+25+26 X 100
29-2	- Pourcentage basé sur le nombre de professeurs avec contrat de recherche	%	22	24	19	15	18	18	Ligne 28 d) sur ligne 28a)
30	Professeurs avec un financement pour effectuer de la recherche sur le nombre total de professeurs (ligne 13, page 1)	%	53,13%	54,27%	57,40%	49,30%	49,56%	48,03%	Ligne k28.a/ligne 13 page 1

Nom de l'établissement :													Date : 1 juin 2010
													Page 3 de 5
I. Éléments d'information		II. Observations et prévisions (a)											III. Remarques
INDICATEURS (b)		Formation de la cohorte des personnes nouvellement inscrites au trimestre d'automne											
	Unité	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	
Réussite des études de baccalauréat (c)													
31	Persévérance après 1 an (d)	%	75,2	82,0	83,0	82,3	83,9	80,7	83,5	80,1	83,5	81,3	83,6
32	Diplomation après 6 ans	%	58,1	66,7	68,9	71,8	65,3	67,6					
Diplomation par secteur au baccalauréat													
33	Santé (total)	%	64,7	54,5	63,6	66,7	64,6	71,4					
	a) Temps plein	%	66,7	80,0	100,0	100,0	69,6	92,3					
	b) Temps partiel	%	50,0	33,3	60,0	57,1	60,0	37,5					
34	Sciences pures et appliquées (total)	%	28,6	41,7	80,0	90,0	36,8	23,5					
	a) Temps plein	%	36,4	45,5	84,2	90,0	43,8	25,0					
	b) Temps partiel	%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0					
35	Sciences de l'administration (total) (e)	%	58,6	69,0	57,6	57,1	62,5	66,7					
	a) Temps plein	%	59,3	76,0	61,5	64,7	74,1	71,8					
	b) Temps partiel	%	50,0	25,0	28,6	25,0	0,0	33,3					
36	Éducation (total)	%	57,5	63,1	67,0	71,4	52,1	54,1					
	a) Temps plein	%	59,0	63,7	70,1	73,5	57,1	56,1					
	b) Temps partiel	%	33,3	0,0	0,0	0,0	14,3	0,0					
37	Droit (total)	%											
	a) Temps plein	%											
	b) Temps partiel	%											
38	Arts, lettres et sciences humaines (total)	%	56,9	69,1	70,0	69,7	68,2	81,8					
	a) Temps plein	%	57,6	72,1	68,4	70,1	71,1	86,7					
	b) Temps partiel	%	50,0	58,3	100,0	66,7	50,0	33,3					
39	Ensemble des secteurs (total)	%	56,6	63,3	66,7	68,6	60,3	64,3					
	a) Temps plein	%	58,1	66,7	68,9	71,8	65,3	67,6					
Réussite des études de 2e et de 3e cycles													
40	Diplomation à la maîtrise après 4 ans	%	53,8	18,4	65,7	48,8	55,8	22,2	41,4	33,3			
41	Diplomation à la maîtrise après 6 ans	%	53,8	28,6	68,6	58,5	59,6	25,0					
42	Diplomation au doctorat après 8 ans	%			100,0								
<p>(a) La portion de la grille qui a été complétée correspond aux données observables. Aucune projection n'a pu être effectuée.</p> <p>(b) Les taux de diplomation englobent les diplômés du programme initial, mais également ceux d'un autre programme du même genre. La sélection des cohortes réfère aux étudiants nouvellement inscrits dans un programme, peu importe qu'il s'agisse de leur première inscription ou non dans l'établissement.</p> <p>(c) Cette catégorie concerne les nouveaux inscrits à temps complet.</p> <p>(d) Il s'agit de la proportion des nouveaux étudiants qui sont toujours inscrits à l'automne suivant dans un programme de baccalauréat, incluant quelques étudiants qui ont complété leur scolarité au cours de l'année.</p> <p>(e) Les "Sciences sociales" sont comprises dans la catégorie "Arts, lettres et sciences humaines". En contrepartie, nous avons choisi d'extraire de cette catégorie les sciences de l'administration qui comptent pour une bonne partie des inscriptions du réseau de l'Université du Québec.</p>													
Source: Système des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, Avril 2010													

Assemblée nationale - Commission de la culture et de l'éducation

Indicateurs de suivi des affaires universitaires

Nom de l'établissement :								Date : 1 juin 2010	
								Page 4 de 5	
I. Éléments d'information		II. Observations et prévisions						III. Remarques	
DONNÉES FINANCIÈRES									
		Année							
		Unité	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	
Fonds de fonctionnement								prévisionnel	
A. Revenus									
43	Subvention du MELS	k\$	21206,7	20899,7	26096,3	27735,1	29044,9	29246,6	Selon E/F
44	Revenus provenant des étudiants (total)	k\$	2417,8	2595,2	2813,5	3204,4	3679,7	3699,7	
	a) Droits de scolarité	k\$	2160,2	2271,2	2430	2722,1	3051,4	3059,9	Selon E/F moins ligne 44b, 44c et 44d.
	b) Forfaitaires étudiants étrangers	k\$	189,7	258,9	313,2	392	505,4	515,6	UBR 4140109 41316
	c) Forfaitaires étudiants canadiens	k\$	15,4	7,3	9,5	8,4	12	12	UBR 4140109 41317
	d) Cotisations des étudiants	k\$	52,5	57,8	60,9	81,9	110,9	112,2	UBR 4140109 47111
	e) Autres revenus provenant des étudiants	k\$	nil	nil	nil	nil	nil	nil	
45	Autres revenus	k\$	1928,1	2242,7	2159,5	2584,0	2998,7	3255,7	Selon E/F (autres revenus + coûts indirects)
	a) Revenus du Fonds de dotation et revenus provenant d'une fondation universitaire	k\$							
			94,4	111,4	78,5	82	95,4	100	UBR 4190102 47603
	b) Ventes externes	k\$	243,2	291,2	213,5	325,5	387,3	390	UBR (1001113+1006101+3200101+5101101) comptes 47933,934
	c) Autres revenus	k\$	1590,5	1840,1	1867,5	2176,5	2516	2765,7	Selon E/F ((autres rev.+coûts indir.)-(lignes 45a et 45b))
46	Total des revenus	k\$	25552,6	25737,6	31069,3	33523,5	35723,3	36202,0	Selon E/F
B. Dépenses									
47	Salaires	k\$	16363,3	16744,9	18929,4	19281,9	21502	22129,3	Selon balance de vérification
48	Avantages sociaux	k\$	2747,7	3074,3	3286,8	3624,8	4007,9	4423,6	Selon balance de vérification
49	Autres dépenses	k\$	6417,5	6960,1	8604,1	9836,9	10074,4	9647,6	Inclut primes départ à la retraite.
50	Total des dépenses	k\$	25528,5	26779,3	30820,3	32743,6	35684,3	36200,5	Selon E/F
51	Résultat de l'exercice	k\$	24,1	(1041,7)	249,0	779,9	39,0	1,5	Selon E/F
Fonds avec restrictions									
A. Revenus									
52	Subventions, dons et commandites provinciales	k\$	1317,5	1675,0	1069,4	1957,4	3793,4	3845,9	
53	Subventions, dons et commandites fédérales	k\$	8710,9	10018,6	9179,4	10320,2	10088,3	10139,2	
54	Autres revenus	k\$	nil	nil	nil	nil	nil	nil	
55	Total des revenus	k\$	10028,4	11693,6	10248,8	12277,6	13881,7	13985,1	Selon E/F
B. Dépenses									
56	Salaires et avantages sociaux	k\$	3818,0	4300,6	3567,1	4172,2	4621,8	4751,3	Selon balance de vérif. du fonds 3.
57	Autres dépenses	k\$	5691,6	6934,0	6603,8	7073,8	6503,8	7374,3	
58	Total des dépenses	k\$	9509,6	11234,6	10170,9	11246	11125,6	12125,6	
59	Résultat de l'exercice	k\$	518,6	459,0	77,9	1031,6	2756,1	1859,5	Selon E/F

Date : 1 juin 2010

Annexe 1

Nom de l'établissement :												
I. Éléments d'information		II. Observations								III. Remarques		
INDICATEURS		Unité	Ventilation de l'effectif étudiant par secteur de disciplines et sexe, trimestre d'automne 2009									
			1 ^{er} cycle		2 ^e cycle		3 ^e cycle		TOTAL			
			Bacca- lauréat	Autres	Maîtrise	Autres	Doctorat	Autres	Grades	Autres	Total	
Hommes												
	70	Santé	n	4	87	2	1	2	0	8	88	96
	71	Sciences pures et appliquées	n	69	1	39	0	32	0	140	1	141
	72	Sciences de l'administration (a)	n	72	77	29	65	0	0	101	142	243
	73	Éducation	n	88	5	0	0	0	0	88	5	93
	74	Droit	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	75	Arts, lettres et sciences humaines	n	140	16	7	2	0	0	147	18	165
	76	Plurisectoriel (b)	n	0	48	0	16	0	8	0	72	72
	77	<i>Ensemble des secteurs</i>	n	373	234	77	84	34	8	484	326	810
Femmes												
	80	Santé	n	100	486	6	30	1	0	107	516	623
	81	Sciences pures et appliquées	n	8	0	23	2	13	0	44	2	46
	82	Sciences de l'administration (a)	n	88	255	28	107	0	0	116	362	478
	83	Éducation	n	310	21	3	0	0	0	313	21	334
	84	Droit	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	85	Arts, lettres et sciences humaines	n	328	102	35	72	0	0	363	174	537
	86	Plurisectoriel (b)	n	0	151	0	30	0	5	0	186	186
	87	<i>Ensemble des secteurs</i>	n	834	1 015	95	241	14	5	943	1 261	2 204
Total												
	90	Santé	n	104	573	8	31	3	0	115	604	719
	91	Sciences pures et appliquées	n	77	1	62	2	45	0	184	3	187
	92	Sciences de l'administration (a)	n	160	332	57	172	0	0	217	504	721
	93	Éducation	n	398	26	3	0	0	0	401	26	427
	94	Droit	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	95	Arts, lettres et sciences humaines	n	468	118	42	74	0	0	510	192	702
	96	Plurisectoriel (b)	n	0	199	0	46	0	13	0	258	258
	97	<i>Ensemble des secteurs</i>	n	1 207	1 249	172	325	48	13	1 427	1 587	3 014
<p>(a) Les "Sciences sociales" sont comprises dans la catégorie "Arts, lettres et sciences humaines". En contrepartie, nous avons choisi d'extraire de cette catégorie les sciences de l'administration qui comptent pour une bonne partie des inscriptions du réseau de l'Université du Québec.</p> <p>(b) Les étudiants libres entrent dans la catégorie "Plurisectoriel".</p>												

Bilan et perspectives

BILAN ET PERSPECTIVES
DE
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
POUR LA
COMMISSION DE LA CULTURE ET DE L'ÉDUCATION

JUIN 2010

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	1
PARTIE 1 - BILAN DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT 2003-2008	3
PARTIE 2 - PLAN DE DÉVELOPPEMENT 2009-2014.....	8
LES ÉTUDIANTES ET LES ÉTUDIANTS	9
L'ENSEIGNEMENT	10
LA RECHERCHE	11
LES PREMIERS PEUPLES	12
LES TERRITOIRES	13
LES PERSONNES ET LES RESSOURCES FINANCIÈRES, MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES	14
PARTIE 3 - PERFORMANCES DE L'UQAT PAR RAPPORT AUX AUTRES UNIVERSITÉS.....	16
PARTIE 4 - LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT ET L'ENCADREMENT.....	18
PARTIE 5 - LES RESSOURCES ET LES SERVICES OFFERTS AUX ÉTUDIANTS.....	20
PARTIE 6 - LES IMPACTS DE L'UQAT DANS LA COMMUNAUTÉ.....	21
CONCLUSION	22
<i>VERSION OFFICIELLE DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT 2009-2014.....</i>	<i>23</i>

INTRODUCTION

La plus jeune constituante du réseau universitaire québécois, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), a été créée en 1983. Elle dessert principalement les gens de l'Abitibi-Témiscamingue, du Nord-du-Québec et de la MRC Antoine-Labelle. Plus de 12 000 diplômés ont été remis aux étudiantes et aux étudiants ayant évolué dans l'un ou l'autre de ses six secteurs d'activités, soit les sciences de la gestion, les sciences de l'éducation, les sciences appliquées, les sciences de la santé, les sciences du comportement humain et social et la création et nouveaux médias. Du côté de la recherche, l'UQAT s'est progressivement dotée d'une expertise de renommée internationale dans des créneaux liés aux ressources naturelles (mines, forêt, agroalimentaire et ressources hydriques), de même que dans le développement des petites collectivités. Enfin, l'UQAT a choisi de consacrer beaucoup d'attention en vue de former et de diplômer le plus grand nombre de personnes issues des Premiers Peuples.

Le développement des programmes de formation de même que la création d'unités et de chaires de recherche sont le fruit d'alliances stratégiques avec la plupart des établissements universitaires au Québec. Bien qu'aujourd'hui l'UQAT consent des efforts pour autonomiser certains programmes, la direction a toujours insisté sur l'importance de mailler et de réseauter ses professeurs et ses chercheurs avec des équipes performantes intéressées dans le réseau québécois. On assure ainsi aux étudiants de profiter des meilleures ressources disponibles à leur intention.

Dès sa création, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue a choisi le nom de sa région pour répondre à sa façon à l'idéal d'accessibilité, dicté par le gouvernement du Québec au moment de la fondation de l'Université du Québec. De tout temps, les professeurs ont enseigné dans les principaux centres de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec et la direction a choisi d'y installer des laboratoires et des stations de recherche sur tous les territoires des municipalités régionales de comté (MRC) afin que les populations et les chercheurs profitent de la synergie des milieux pour leur financement et pour la réalisation de la mission universitaire. L'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue est le seul établissement au Québec à porter autant d'attention et de présence à ses populations.

Enfin, le personnel de direction et de soutien déploie de nouveaux efforts afin d'offrir des services de qualité à des coûts administratifs restreints; la répartition en pourcentage des charges au fonds de fonctionnement de l'UQAT est de 24,3 % alors que la moyenne du réseau UQ se situe à 31,5 %, ce qui traduit l'effort consenti pour atteindre les objectifs fixés par la direction.

Le présent bilan et les perspectives de développement répondent, nous l'espérons, aux prescriptions du secrétariat de la Commission de la culture et de l'éducation : bilan du plan de développement 2003-2008; les enjeux, orientations et indicateurs de réussite du plan de développement 2009-2014; une évaluation de notre performance par rapport aux autres universités nord-américaines; la qualité de l'enseignement et de l'encadrement; les ressources et les services offerts aux étudiants et l'impact de notre institution dans la communauté.

PARTIE 1 - BILAN DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT 2003-2008

En novembre 2003, les membres du conseil d'administration de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue adoptaient le plan de développement 2003-2008 sous le thème « Ensemble pour innover et réussir ». Étant maintenant rendu au terme de notre plan de développement, il est indiqué de mesurer le degré d'atteinte des objectifs et de convenir de son état de réalisation. Le plan annonçait onze indicateurs de performance de même que cinq grandes orientations comportant les actions prioritaires à réaliser. Le présent bilan fait état de la situation de l'UQAT au 31 mai 2008.

INDICATEUR 1 : Nous accueillons 1500 EEETP dont 200 EEETP proviennent de la clientèle des Premières Nations

Au terme de l'année 2007-2008, nous avons accueilli 1583 EEETP dont environ 45 EEETP provenant des Premières Nations. Sur l'horizon quinquennal du plan, l'effectif étudiant est passé de 1124 à 1583 EEETP soit plus de 40 % d'augmentation. À terme, nous considérons l'atteinte de cet indicateur au plan des effectifs globaux. Pour les étudiants des Premières Nations, une nette progression est remarquée, mais des efforts doivent être poursuivis afin d'atteindre l'objectif de 200 EEETP.

Les stratégies utilisées pour l'atteinte de cet indicateur ont été l'offre de programmes particuliers telles le multimédia, le 3D et l'art-thérapie sur notre territoire d'attache et à l'extérieur de l'Abitibi-Témiscamingue, l'offre de formation aux Premières Nations, l'accueil d'étudiants provenant de l'étranger en plus grand nombre, l'offre de programmes médiatisés notamment dans le secteur des sciences de la santé et l'offre de formation sur le territoire de Mont-Laurier. Plusieurs nouveaux programmes ont aussi été offerts au cours de cette période. Un nouveau programme de bourses, mis sur pied par la Fondation de l'UQAT (FUQAT) et destiné aux étudiants à temps complet des deuxième et troisième cycles, a permis de hausser le nombre d'étudiants aux cycles supérieurs. Tous ces programmes ont été promus par des campagnes imaginatives et par des efforts de recrutement sur place.

INDICATEUR 2 : **Notre clientèle inscrite se répartit comme suit : campus de Rouyn-Noranda, 59 %; campus de Val-d'Or, 23 %; autres centres régionaux, 12 %; extérieur de la région, 6 %**

Pour l'année 2007-2008, l'effectif étudiant inscrit se répartit comme suit : campus de Rouyn-Noranda, 58 %; campus de Val-d'Or, 11 %; autres centres régionaux, 20 %; extérieur de la région, 11 %. Nous ne pouvons pas considérer l'atteinte complète de cet indicateur. Toutefois, l'augmentation importante des effectifs étudiants en formation à distance, ayant été imputée à Rouyn-Noranda, nous amène à considérer ces chiffres avec nuance.

INDICATEUR 3 : **Notre taux de diplomation au baccalauréat à temps complet est de 75 %.**

Les données statistiques montrent pour l'ensemble des programmes de baccalauréats offerts à temps complet, une augmentation du pourcentage des diplômés par rapport à la cohorte précédente, passant de 58,1 % pour la cohorte de 1998 à 67,6 % pour la cohorte de 2003.

INDICATEUR 4 : **Nous réalisons 200 projets de recherche par année, d'une valeur globale de 10 M\$, pour lesquels nous recevons au moins 4 M\$ en frais indirects de recherche.**

Au terme de l'année 2007-2008, nous comptons plus de 320 projets de recherche avec une valeur globale de près de 12,3 M\$. Nous considérons l'atteinte complète de cette partie de l'indicateur, puisque le nombre de projets s'est accru de 37 %. Cependant, au terme de 2007-2008, nous ne recevions que près de 1,5 M\$ en frais indirects de recherche. Les mesures mises en place par les gouvernements provincial et fédéral ne nous permettent pas d'atteindre la cible fixée en 2003.

INDICATEUR 5 : **Le taux de placement de nos diplômés au baccalauréat dans un emploi à temps plein six mois après l'obtention de leur grade a atteint 95 %.**

Selon les données préliminaires de la dernière « Enquête auprès de diplômés de baccalauréats (Relance) », le taux de placement de nos diplômés est de 90 %. Nous sommes donc en voie d'atteindre notre cible. Par ailleurs, le taux de correspondance « exacte » à « très bonne » entre la formation suivie et le premier emploi occupé est de 66 %.

INDICATEUR 6 : **La Chaire en développement des petites collectivités dispose d'un titulaire reconnu, d'une équipe multidisciplinaire transférant son expertise dans le milieu, et reçoit 50 % de son financement d'organismes subventionnaires.**

La Chaire Desjardins en développement des petites collectivités dispose d'un titulaire en la personne de M. Patrice LeBlanc. Une équipe multidisciplinaire composée de professeurs et de professionnels de recherche œuvre régulièrement aux activités de la Chaire. Le professeur LeBlanc a déposé un plan d'action qui trace les lignes de force de la Chaire pour les prochaines années. De nombreux projets de recherche y sont menés. Il reste tout de même à assurer le financement à long terme de la Chaire.

INDICATEUR 7 : **Grâce à un financement externe, nous avons ajouté six chaires de recherche, notamment dans le secteur des ressources naturelles, installées dans différents centres de la région.**

En 2003-2004, nous avons ajouté deux chaires de recherche du Canada, soit la Chaire en gestion intégrée des rejets miniers sulfureux par remblayage avec le professeur Mostafa Benzaazoua et la Chaire sur la valorisation, la caractérisation et la transformation du bois avec le professeur Ahmed Koubaa. De plus, cette même année, nous avons obtenu le renouvellement de la Chaire industrielle du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) – UQAT – Université du Québec à Montréal (UQAM) en aménagement forestier durable pour une durée de cinq ans. Plus tard en 2005-2006, nous avons obtenu le renouvellement de la Chaire industrielle CRSNG – Polytechnique – UQAT sur la restauration des sites miniers abandonnés pour une durée de cinq ans. En 2007-2008, la Chaire de recherche du Canada en foresterie autochtone avec le professeur Hugo Asselin s'est aussi ajoutée en plus du renouvellement de la Chaire de recherche du Canada, pour une durée de cinq ans, sur la restauration des sites miniers abandonnés.

Des pourparlers sont actuellement en cours avec une autre institution universitaire pour la mise sur pied d'une chaire conjointe sur les communications souterraines. Quant au projet de mise sur pied d'une infrastructure de recherche sur les Premières Nations, un projet de partenariat avec l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) dans le cadre du Réseau Dialog (le réseau québécois d'échange sur les questions autochtones) devrait mener à la mise en place d'une antenne permanente du réseau en Abitibi-Témiscamingue. D'une façon réaliste, nous considérons l'atteinte à plus de 70% de cet indicateur.

INDICATEUR 8 : **Nous accueillons 100 étudiants inscrits en recherche aux études de cycles supérieurs.**

En 2007-2008, nous avons accueilli 147 étudiants inscrits en recherche, ce qui confirme l'atteinte complète de cet objectif.

INDICATEUR 9 : **Nous offrons nos services dans un campus à Amos, Rouyn-Noranda bénéficie maintenant d'un Pavillon de la recherche, et à Val-d'Or, nous avons construit un Pavillon des Premières Nations, incluant une résidence étudiante.**

Effectivement, nous offrons nos services dans les trois campus (Rouyn-Noranda, Val-d'Or et Amos) et dans trois centres (Abitibi-Ouest, Témiscamingue et Chibougamau). Le Pavillon des Rapides à Amos a fait l'objet d'aménagements importants nous permettant d'accueillir des étudiants à temps complet en plus de laboratoires de recherche. La construction du Pavillon Premières Nations à Val-d'Or s'est amorcée au printemps 2008. Quant au Pavillon des sciences à Rouyn-Noranda, la contribution du milieu (2,5 M\$) est acquise, celle des gouvernements a fait l'objet de nombreuses discussions au cours de l'année 2007-2008 et le dossier est prêt pour décision.

Au cours de la période touchée, deux projets de résidences ont vu le jour à Rouyn-Noranda et à Val-d'Or. Les études d'opportunité des deux projets sont pratiquement complétées et les décisions devraient se prendre pour la construction en 2009-2010. De plus, un projet de station de recherche en agroalimentaire au Témiscamingue a aussi vu le jour; la contribution du milieu pour ce projet est acquise (1,2 M\$) et il reste donc à finaliser le financement au niveau gouvernemental. Un laboratoire de recherche sur les biomatériaux est actuellement aménagé sur le territoire de La Sarre grâce à des subventions de recherche et une généreuse contribution des organismes de cette région. Il faut aussi noter que le financement du projet d'agrandissement de la phase II de la Station de recherche en foresterie du Lac Duparquet est complété et devrait voir le jour en 2008-2009. Enfin, le projet d'installation d'un laboratoire sur les ressources hydriques souterraines est soumis pour son financement.

INDICATEUR 10 : **Nous avons assuré la relève et la rétention de nos ressources humaines, le corps professoral atteignant plus de 100 personnes.**

Au terme de l'année 2007-2008, l'UQAT compte 108 professeurs à son emploi. Les ressources professorales officiellement autorisées se chiffrent à 110 au plan des effectifs réguliers. L'UQAT a signé en 2008 une nouvelle convention collective avec les professeurs pour une durée de cinq ans. Ce nouveau contrat de travail prévoit des mesures importantes favorisant la

mise en place de nouveaux professeurs. L'UQAT compte aussi sur les services de près de 300 chargés de cours.

Une directrice des ressources humaines est entrée en fonction et elle sera appuyée d'un conseiller en ressources humaines.

INDICATEUR 11 : Notre déficit est résorbé.

Au cours des années 2002-2003, 2003-2004 et 2004-2005, l'UQAT a présenté des budgets équilibrés, sans prévoir de réduction du déficit accumulé. Pour l'année 2005-2006, l'UQAT a présenté un déficit de 1 M\$ à la suite d'une décision du conseil d'administration de maintenir l'offre des programmes et des services à la clientèle des Premières Nations, et ce, même si les fonds nécessaires n'étaient pas acquis. Pour l'année 2006-2007, l'UQAT a présenté un excédent sur les charges de 249k\$ incluant un remboursement de 250k\$ pour le déficit de certains projets de recherche. Pour l'année 2007-2008, les états financiers prévisionnels montrent un surplus de 780k\$ incluant le remboursement de certains projets de recherche pour une somme de près de 400k\$.

Au total sur l'horizon couvert par le plan, la correction de notre base de financement s'élève à près de 3,5 M\$. Selon nos évaluations, l'UQAT est toujours sous-financée de près de 2 M\$ annuellement. Malgré cela, nous avons réussi à combler au cours des deux dernières années, une partie de notre déficit accumulé.

PARTIE 2 - PLAN DE DÉVELOPPEMENT 2009-2014

Le plan de développement 2009-2014, adopté en août 2009, s'inscrit dans la poursuite des idées et des projets marquant le début du 21^e siècle à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT).

Des centaines de membres de la communauté universitaire et autant de la communauté régionale ont participé au diagnostic et aux discussions conduisant à la production du plan de développement 2009-2014. Les personnes ont répondu avec empressement et générosité à l'invitation du comité de planification stratégique et elles ont nourri les réflexions avec la fierté de poursuivre l'édification de cette université sur ses territoires.

Par ailleurs, au moment de l'adoption du plan et des premières corvées de mise en œuvre, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue fait peau neuve. En effet, grâce à de généreuses subventions des gouvernements du Québec et du Canada et à d'importantes contributions du milieu socioéconomique et de la Fondation de l'UQAT (FUQAT), plus de 55 M\$ sont investis dans le but de moderniser le parc immobilier en Abitibi-Témiscamingue. Nous l'inscrivons d'entrée de jeu car ces projets, préparés minutieusement de longue date, aboutissent en cette période 2009-2011 et transforment totalement la dynamique de cette université.

- Agrandissement du campus de l'UQAT à Val-d'Or (Pavillon des Premiers-Peuples)
- Construction d'une résidence étudiante à Val-d'Or (60 oreillers)
- Mise à niveau d'un laboratoire en hydrologie à Amos
- Aménagement d'un laboratoire en biomatériaux à La Sarre
- Agrandissement de la station de recherche en foresterie en Abitibi-Ouest
- Construction d'une station de recherche en agroalimentaire au Témiscamingue
- Agrandissement du campus de l'UQAT à Rouyn-Noranda
- Construction de deux résidences étudiantes à Rouyn-Noranda (120 oreillers)
- Aménagement d'une école primaire en locaux de classes et bureaux de chercheurs sur le campus de l'UQAT à Rouyn-Noranda
- Aménagement d'un terrain de soccer synthétique sur le campus de l'UQAT à Rouyn-Noranda.

Sept orientations teintent ce plan, influencé autant par la communauté universitaire que la communauté régionale desservie par l'UQAT.

LES ÉTUDIANTES ET LES ÉTUDIANTS

ENJEU : Le recrutement, l'accueil, la persévérance, la réussite et l'accompagnement

Cet enjeu s'inscrit en lien avec la démographie et le défi de stimuler les étudiantes et les étudiants à poursuivre des études universitaires. S'y greffent les questions liées au recrutement, à l'accueil, à la persévérance, à la réussite et à l'accompagnement. L'UQAT adopte des stratégies particulières pour recruter les candidates et les candidats autochtones ainsi que ceux d'origine étrangère et pour les associer à leur communauté d'accueil. Enfin, chacun des membres du personnel enseignant et administratif s'efforce à rendre les meilleurs services aux étudiantes et aux étudiants pendant leur séjour à l'UQAT.

ORIENTATIONS

L'UQAT fait valoir la qualité du milieu de vie dans tous ses campus et dans tous ses centres. Elle investit dans les programmes qu'elle propose aux étudiantes et aux étudiants qui la fréquentent. L'accueil et l'offre de services d'accompagnement pédagogique et social font en sorte que le temps consacré aux études est efficient au plan académique et épanouissant au plan des relations avec les autres membres de la communauté universitaire. Soucieuse de développer un sentiment d'appartenance auprès de toutes ses étudiantes et de tous ses étudiants, l'UQAT place la qualité de leur séjour au centre de ses préoccupations, qu'ils étudient à temps complet ou à temps partiel, sur les campus, dans les centres ou à distance, qu'ils résident à quelque endroit sur le territoire québécois, qu'ils proviennent des communautés autochtones ou d'autres pays.

INDICATEURS DE RÉUSSITE AU 31 MAI 2014

- Le taux de persévérance à la fin de la première année de séjour d'un étudiant à temps complet est de 85 %;
- Le taux de diplomation à la fin du parcours (6 ans) de l'étudiant est de 70 %;
- Les étudiants d'origine étrangère composent 8 % de notre effectif étudiant et ceux d'origine autochtone plus de 10 %;
- Des programmes d'approfondissement des compétences langagières en français et en anglais sont offerts sur une base régulière chaque année;
- Nous avons instauré un mécanisme de reconnaissance de la participation bénévole et citoyenne des étudiants au 1^{er} septembre 2012;
- Une politique et des règles de reconnaissance des acquis ont été adoptées et mises en œuvre au 1^{er} septembre 2012.

L'ENSEIGNEMENT

ENJEU: LA PÉDAGOGIE ET LES PROGRAMMES

Cet enjeu a trait aux défis qui s'imposent à notre université dans le but de se démarquer par des approches nouvelles et la qualité des enseignements donnés en présence et à distance, par les façons de pratiquer l'enseignement et d'en maîtriser les technologies. L'UQAT fait preuve de créativité dans les façons d'habiliter et d'accompagner les professeurs et les chargés de cours en pédagogie universitaire. Elle consolide et enrichit son patrimoine académique aux trois cycles. La valeur et la qualité de ses programmes sont reconnues.

ORIENTATIONS

L'UQAT se soucie de la réussite de ses étudiantes et de ses étudiants. Cette préoccupation est intimement liée à la qualité et à la disponibilité du personnel enseignant, rompu aux méthodes d'enseignement les plus efficaces sur le plan des apprentissages et les plus actuelles au plan technologique. L'UQAT consolide ses programmes existants et développe ses programmes de formation aux trois cycles dans ses champs de connaissance et dans ses créneaux spécifiques. L'UQAT entend étendre les compétences de ses professeurs et de ses chargés de cours en pédagogie universitaire.

INDICATEURS DE RÉUSSITE AU 31 MAI 2014

- Mise en opération d'une école de langues au 1^{er} septembre 2011;
- Mise en opération d'un centre de formation continue au 1^{er} septembre 2011;
- Nous avons ajouté de nouveaux programmes de formation aux trois cycles dans nos secteurs d'excellence (génie, mines, foresterie, agroalimentaire, multimédia) et nous avons autonomisé trois programmes de deuxième cycle;
- Nous nous sommes dotés d'un règlement des études de cycles supérieurs;
- Le service de la pédagogie universitaire a développé une programmation assurant le développement des compétences en pédagogie des chargés de cours et professeurs;
- Un prix d'excellence en enseignement et pédagogie est établi afin de valoriser l'enseignement universitaire.

LA RECHERCHE

ENJEU : LES SPÉCIFICITÉS, L'EXCELLENCE ET LA RENOMMÉE

En contribuant au développement scientifique par des équipes de recherche implantées sur ses territoires, l'UQAT assume son leadership en économie du savoir et en innovation par des activités et des projets liés aux créneaux prioritaires de ses régions. Les chercheurs s'intéressent notamment au développement des communautés, à la mise en valeur des ressources naturelles et aux besoins des populations. L'UQAT favorise les approches interdisciplinaires et multidisciplinaires entre les équipes de recherche composées de professeurs-chercheurs; de professionnels et d'étudiants aux cycles supérieurs. Elle accroît sa notoriété sur le plan international. L'UQAT augmente sa visibilité et ses ancrages partout dans ses régions, améliorant ainsi le sentiment d'appartenance à son endroit. Elle s'implante dans le Nord-du-Québec et dans la MRC Antoine-Labelle par des projets propres à ces milieux.

ORIENTATIONS

En lien avec sa planification stratégique de recherche et dans le respect des règles d'éthique, l'UQAT acquiert des connaissances de haut niveau grâce aux initiatives de ses professeurs, de ses chercheurs et de ses étudiants engagés. Ils collaborent avec d'autres experts travaillant au sein d'universités ou d'organismes nationaux et internationaux. Les professeurs et les chercheurs à l'UQAT bénéficient d'une grande notoriété, à la fois auprès de leurs pairs, des organismes subventionnaires et de la société régionale. Les activités de communication et de transfert, organisées par les chaires, les laboratoires et les unités de recherche, intéressent des personnes d'ici et de partout dans le monde. Cette crédibilité encourage les professeurs et les chercheurs de l'UQAT à consolider ses pôles de renommée, à en favoriser de nouveaux et à faire émerger des projets qui feront sa réputation dans l'avenir.

INDICATEURS DE RÉUSSITE AU 31 MAI 2014

- Nous avons assuré la relève de la Chaire industrielle UQAT-UQAM en aménagement forestier durable (Chaire AFD) et de la Chaire industrielle CRSNG/Polytechnique/UQAT en environnement et gestion des rejets miniers;
- Le volume de recherche s'élève à 13 M\$ annuellement;
- Nous avons doublé notre volume de recherche en sciences humaines et nous disposons de deux nouvelles chaires de recherche dans ce champ;
- Nous disposons d'une politique sur la propriété intellectuelle;
- Les chaires de recherche du Canada ont été renouvelées.

LES PREMIERS PEUPLES

ENJEU : LES PARTENARIATS EN ENSEIGNEMENT ET EN RECHERCHE

L'UQAT et les Premiers Peuples se sont donnés comme mission de créer une instance autonome d'enseignement supérieur. Pour ce faire, l'UQAT doit recruter des étudiantes et des étudiants de toutes nations. Elle doit aussi associer de plus en plus des professeurs, chargés de cours et chercheurs autochtones aux équipes en place qui soient aptes à enseigner en français et en anglais. Les thématiques de recherche doivent faire l'objet d'accords avec les communautés et elles doivent s'appuyer sur des règles d'éthique rigoureuses dans la réalisation des travaux.

ORIENTATIONS

L'UQAT invite les étudiantes et les étudiants autochtones à utiliser ses ressources éducatives dans une perspective de formation et de prise en charge. Les Premiers Peuples apportent leur contribution aux savoirs enseignés et aux travaux de recherche et de diffusion des connaissances. L'UQAT a recours au savoir de professeurs, de chargés de cours et de professionnels autochtones et allochtones qui parlent anglais et français pour assurer le développement et la pérennité de ses programmes d'enseignement et de ses services pédagogiques et sociaux. Les chercheurs et leurs équipes appliquent des règles d'éthique rigoureuses et respectueuses de la culture des peuples concernés.

INDICATEURS DE RÉUSSITE AU 31 MAI 2014

- Les étudiants autochtones composent 10 % de l'effectif étudiant;
- Le corps professoral comprend quatre professeurs d'origine autochtone;
- Nous avons instauré un centre de références et de ressources documentaires autochtones au 1^{er} septembre 2011;
- Nous avons obtenu le financement nécessaire au maintien du programme d'accompagnement pédagogique et psychosocial au 31 mai 2011.

LES TERRITOIRES

ENJEU : LES RÉGIONS, LE QUÉBEC, LE NATIONAL, L'INTERNATIONAL

L'harmonisation entre le développement des régions et la mission universitaire doit se traduire par une volonté de l'UQAT d'accompagner et de soutenir le développement durable aux plans économique, social, communautaire, environnemental, technologique et culturel. Se rattachent à cet enjeu les préoccupations liées à la diversification de l'économie, voulant que l'on s'emploie à développer les cycles supérieurs dans les créneaux porteurs choisis dans les régions ainsi que diverses formules de partenariat avec les trois ordres d'enseignement, en liaison avec les entreprises et les milieux. Aussi, l'UQAT entend maintenir sa présence sur plusieurs territoires au Québec et dans des pays où ses programmes exclusifs et originaux et ses connaissances sont requis. Un accent sera par ailleurs mis au Nord-du-Québec, dans la MRC Antoine-Labelle et auprès des communautés des Premiers Peuples afin de mieux les accompagner.

ORIENTATIONS

L'UQAT, une institution à l'échelle de ses territoires, offre principalement ses services en Abitibi-Témiscamingue, au Nord-du-Québec et dans la MRC Antoine-Labelle. Cette empreinte de nordicité donne à l'UQAT sa couleur spécifique et l'amène à former des personnes aptes à travailler, entre autres, dans des petites collectivités, dans des communautés autochtones, au sein de milieux urbains à densité moyenne, au sein de régions riches en ressources naturelles et sur un vaste territoire. Les professeurs et les chercheurs acquièrent ainsi des connaissances et des compétences incontournables dans les domaines d'activité liés aux caractéristiques de ces milieux et contribuent significativement au développement du Québec, du Canada et à l'échelle internationale.

INDICATEURS DE RÉUSSITE AU 31 MAI 2014

- Des activités de rencontres de diplômés de l'UQAT se tiennent annuellement sur l'ensemble des territoires;
- De nouvelles infrastructures de recherche sont installées dans la région du Nord-du-Québec ainsi que dans la MRC Antoine-Labelle;
- Nous avons signé une entente de partenariat avec un établissement universitaire en Ontario.

LES PERSONNES ET LES RESSOURCES FINANCIÈRES, MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES

ENJEU : L'ADÉQUATION AVEC LA MISSION ET LES MOYENS DE DÉVELOPPEMENT

Cet enjeu englobe toutes les questions ayant trait aux ressources humaines, financières, matérielles et technologiques pour permettre à l'UQAT de poursuivre son développement et d'assurer sa pérennité. Cet enjeu fait principalement référence à l'importance qu'accorde l'UQAT à bâtir et à maintenir un milieu de travail stimulant afin que la réalisation de la mission de l'organisation puisse devenir une source de motivation pour les membres de la communauté universitaire.

L'UQAT doit continuer à gérer ses ressources financières et matérielles avec rigueur, en intégrant les règles de gouvernance des établissements universitaires. L'UQAT entend maintenir de hauts standards en gestion et bien composer avec son environnement socioéconomique.

ORIENTATIONS : LES PERSONNES

En misant sur la qualité des pratiques de gestion et des conditions de vie professionnelle, l'UQAT propose à son personnel un milieu de travail suscitant l'engagement et la mobilisation des personnes. Elle réussit par le fait même à attirer et à retenir du personnel hautement qualifié et vivement intéressé à contribuer à la croissance de l'organisation.

INDICATEURS DE RÉUSSITE AU 31 MAI 2014

- Nous avons établi un plan de développement de la main-d'œuvre et mis en place un programme d'évaluation et de développement des compétences;
- Nous avons mis en place des stratégies de recrutement et de rétention innovatrices afin de pourvoir aux postes disponibles et assurer une relève pour chaque corps d'emploi;
- Nous avons instauré à l'UQAT un concept de la norme entreprise en santé;
- Nous avons revu les politiques, les règlements et les pratiques liées à la santé et à la sécurité au travail;
- Une politique et un code sur la civilité en milieu de travail sont en place.

ORIENTATIONS : LES RESSOURCES FINANCIÈRES, MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES

L'UQAT maintient sa bonne réputation en matière de gestion rigoureuse des fonds publics qui lui sont confiés et applique les règles de gouvernance des établissements universitaires (gestion et reddition de compte). L'UQAT réalise des projets d'infrastructures; ainsi, le personnel voit son environnement de travail amélioré. Elle sait aussi faire preuve d'audace et de créativité pour dégager des marges de manœuvre en faveur d'initiatives prometteuses.

INDICATEURS DE RÉUSSITE AU 31 MAI 2014

- Nous avons assuré le bon déroulement des projets de construction et leur gestion dans les limites budgétaires;
- Nous avons planifié et préparé les devis des nouveaux projets d'infrastructure (bibliothèque, campus de Mont-Laurier, centre de Chibougamau);
- Nous avons rencontré les objectifs de compression budgétaire dans le but d'atteindre les cibles du gouvernement du Québec;
- Nous avons adopté une politique de développement durable.

PARTIE 3 - PERFORMANCES DE L'UQAT PAR RAPPORT AUX AUTRES UNIVERSITÉS

Chaque année, l'Enquête nationale sur la participation étudiante (NSSE-National Survey of Students engagement) demande aux étudiants de centaine de collèges et universités en Amérique du Nord d'indiquer le temps qu'ils consacrent à différentes activités d'apprentissage. Les sujets abordés sont liés par le biais de recherches antérieures à la réussite étudiante. Les réponses fournies par un échantillonnage aléatoire de 241 étudiants de baccalauréat de l'UQAT lors de l'enquête de NSSE 2008 révèlent, entre autres que :

- a) Les étudiants de l'UQAT reçoivent plus souvent une rétroaction rapide (écrite et verbale) de la part de leurs professeurs sur leur rendement scolaire que ceux des autres universités du réseau UQ et d'autres universités québécoises et ontariennes bilingues.
- b) Les étudiants de première année discutent davantage de leurs travaux ou résultats avec un professeur que les autres nouveaux étudiants du réseau et des autres universités québécoises et ontariennes bilingues.
- c) Les finissants de l'UQAT disent plus fréquemment discuter des idées découlant de leurs lectures ou de leurs cours avec un professeur en dehors de la classe, de même que leurs projets de carrière avec un professeur ou conseiller.
- d) Les étudiants de l'UQAT, comparativement à ceux du reste du réseau UQ, des autres universités québécoises et ontariennes bilingues et des universités américaines, apprécient davantage la qualité des rapports qu'ils ont avec leurs professeurs, de leurs rapports avec les autres étudiants de leur université, de même que ceux qu'ils entretiennent avec le personnel administratif et les services de leur établissement. 80 % des étudiants de première année considèrent que l'UQAT accorde une grande importance à la réussite des études.

Ces réponses, livrées en 2008, confirment une satisfaction exprimée deux années plus tôt, alors qu'après un mois en classe, 83 % des étudiants affirmaient avoir pris la meilleure décision, soit de s'inscrire à l'UQAT alors que 66 % avait choisi l'établissement en fonction de sa bonne réputation. Ils apprécient les rapports humains, trouvent l'aide dont ils ont besoin et ils ont accès aux laboratoires informatiques. (*Sondage 2006 recueilli auprès de 727 étudiants de l'UQAT et réalisé par les Services aux étudiants et aux diplômés*).

En 2007-2008, la valeur des octrois en recherche subventionnée et contractuelle par professeur actif ou non en recherche à l'UQAT était de 92 800 \$ alors que la moyenne du réseau UQ était de 83 481 \$. De leur côté, les professeurs actifs en recherche ont obtenu, en 2009-2010, des revenus annuels moyens de recherche de 176 826 \$ par professeur. Cet indicateur prouve à quel point ils sont réputés au sein du milieu scientifique et à quel point leur fibre entrepreneuriale est densément tissée puisqu'ils évoluent à distance de leurs pairs, au sein d'un milieu compétitif et dans des créneaux particuliers.

De même, il est important de noter que l'UQAT est parmi les rares universités au Canada à disposer de deux chaires industrielles en partenariat avec d'autres institutions (Chaire industrielle CRSNG/UQAT/UQAM en aménagement forestier durable et Chaire industrielle CRSNG/Polytechnique/UQAT en environnement et gestion des rejets miniers).

Certains professeurs obtiennent des reconnaissances et des distinctions particulières pour la qualité de leur travail et leur génie inventif : à titre d'exemple, le professeur Mostafa Benzaazoua, s'est mérité l'une des deux chaires internationales attribuées au Québec à l'initiative du Centre de recherche pour le développement international (CRDI) et le programme des chaires du Canada. Le professeur Yves Bergeron s'est mérité le prix Marie-Victorin dans le cadre des Prix du Québec. Le comité de sélection du prestigieux Prix Alan Blizzard vient d'attribuer une mention d'honneur au projet « Bois de veine inc. » (BVI), dont Mme Pierrette Doré, professeure à l'UQAT, a entre autres, conçu le volet de planification fiscale. Mme Pierrette Doré s'est également mérité le Prix d'excellence en enseignement de l'Université du Québec, volet carrière, pour sa contribution exceptionnelle à la qualité de la formation des étudiants et au développement de la pédagogie universitaire. Quant aux étudiants, plusieurs se distinguent fièrement de leurs collègues d'autres universités lors de concours ou d'événements à caractère provincial et national.

Enfin, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue a choisi de développer un créneau particulier exclusif dans ses pratiques d'enseignement et d'accompagnement en faveur des Premiers Peuples. L'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue a permis, à ce jour, à près de 700 Cris et Algonquins, principalement, de réussir un programme de certificat ou de baccalauréat, enseigné en français et en anglais en sciences de la gestion, en travail social et en éducation préscolaire et enseignement primaire. D'autres microprogrammes et programmes courts sont conçus afin de répondre aux attentes des Premiers Peuples. De plus, l'UQAT a mis en opération un service d'accompagnement pédagogique et psychosocial appelé le Service Premières Nations, regroupant huit ressources, a créé une commission consultative des Premières Nations, a développé des activités de transfert de connaissances liées à la culture et aux habitudes de vie des autochtones (colloque provincial annuel, Université nomade en collaboration avec le réseau Dialog et des midis-conférences mensuels). Ces initiatives furent encadrées à la suite de l'adoption par le conseil d'administration de l'UQAT d'une stratégie d'intervention auprès des Premiers Peuples, par la création d'une unité de formation et de développement des programmes autochtones et par la construction d'un Pavillon des Premiers-Peuples et d'une résidence étudiante, partagées avec la clientèle allochtone. Ainsi, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue se distingue de la majorité des établissements universitaires dans ses formations et dans son accompagnement des étudiants provenant des Premiers Peuples. À terme, l'UQAT vise la prise en charge de l'éducation par les communautés autochtones.

L'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue se distingue également des autres universités dans l'offre de programmes performants et exclusifs, soit l'Art-thérapie et la Création en 3D.

PARTIE 4 - LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT ET L'ENCADREMENT

En 2009, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue offrait 73 programmes d'études de 1^{er} cycle et 29 programmes d'études de 2^e et 3^e cycles en plus de six cheminements DEC-BAC. Ces enseignements sont prodigués par 115 professeurs et 254 chargés de cours dans des programmes offerts en classe ou à distance, principalement en Abitibi-Témiscamingue, au Nord-du-Québec et dans la MRC Antoine-Labelle.

À la lecture du bilan 2003-2008, auquel nous ajoutons les données des années 2008 à 2010, nous constatons que l'UQAT a créé 27 nouveaux programmes, a ouvert 12 programmes en extension avec d'autres universités et a signé de nombreuses ententes de partenariat avec d'autres établissements universitaires. Ce travail colossal est le fruit des collaborations de chaque assemblée départementale concernée en lien avec le personnel du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche. Les conseils de modules, formés de professeurs, d'étudiants et de membres socioéconomiques, de même que les comités de programmes aux cycles supérieurs se penchent également sur les contrôles de qualité et de performance. Chaque étape de développement est donc scrupuleusement analysée et évaluée afin que les membres de la commission des études et du conseil d'administration de l'UQAT soient en mesure de les soumettre pour approbation au conseil des études et à l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec.

La qualité des programmes est périodiquement soumise à l'évaluation. Ces dernières années, les programmes suivants ont été examinés et évalués positivement : la majeure de création en multimédia, les baccalauréats en génie mécanique et en génie électromécanique, les programmes de certificat et de baccalauréat en administration et en sciences comptables, le programme de baccalauréat en travail social, le programme de baccalauréat en psychoéducation et le programme de baccalauréat en sciences infirmières. Les organismes suivants ont eu à se prononcer sur la qualité des programmes de l'UQAT : le Comité d'agrément des programmes de formation en enseignement, l'Association canadienne des écoles en service social, le Bureau canadien d'agrément des programmes de génie, l'Ordre des comptables en management accrédités du Québec. De plus, un rapport très positif fut produit par la Commission de vérification de l'évaluation des programmes de la CRÉPUQ à la suite d'un examen serré de notre politique, de nos processus et de nos procédures d'évaluation des programmes. Ces derniers, une fois évalués, font souvent l'objet de modifications approuvées par la commission des études de l'UQAT et d'autres instances. Ainsi, pour la période de 2004 à 2010, des modifications substantielles à 41 programmes ont été apportées à la demande de la communauté universitaire, d'employeurs ou d'instances supérieures. De plus, l'UQAT a procédé à l'actualisation de son règlement sur les études.

Le processus de création d'un nouveau programme prévoit déjà une évaluation de la capacité institutionnelle et professorale et une étude de la pertinence socioéconomique réalisée d'abord par une équipe au vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche, ensuite par la commission des études de l'UQAT, par le conseil des études du réseau de l'Université du Québec, par le comité d'évaluation des programmes de la CRÉPUQ avec l'aide d'experts internationaux et finalement par

la commission d'évaluation des programmes universitaires du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Quant à l'évaluation des enseignements des professeurs et des chargés de cours, tous les étudiants se prononcent sur chaque cours. De plus, les professeurs sont périodiquement soumis à un exigeant processus d'évaluation de leur tâche sur quatre volets, soit l'enseignement, la recherche, la gestion académique et les services à la collectivité. Ce processus d'évaluation est généralement opéré par cinq personnes provenant des assemblées départementales, du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche et parfois d'autres établissements. Le projet de tâche annuelle pour chaque professeur, toujours sur quatre volets, est également soumis à l'approbation de ses pairs et à celle du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche. Il en est de même pour la réalisation annuelle de ses tâches. Enfin, une équipe spécialisée en pédagogie universitaire propose aux professeurs des façons d'actualiser leur pédagogie, que ce soit pour le travail en classe et pour la production de cours médiatisés.

En clair, tant le personnel enseignant que les programmes de formation de tous les cycles subissent de rigoureuses évaluations et bonifications à plusieurs niveaux par des intervenants du milieu universitaire, du milieu professionnel et par les étudiants. Ces fastidieux processus assurent une offre de programmes adaptés aux besoins et aux exigences de la société et satisfont à des standards comparables aux universités nord-américaines.

PARTIE 5 - LES RESSOURCES ET LES SERVICES OFFERTS AUX ÉTUDIANTS

Devant une croissance importante de la clientèle étudiante, l'UQAT a ajouté des ressources aux services aux étudiants afin d'accompagner ces derniers dans leur réussite éducative; à cet effet, des mesures et des outils ont été mis en opération afin de les soutenir dans leur méthodologie de travail, la détection des causes d'échec ou de décrochage. Une professionnelle aide spécifiquement les étudiants d'origine étrangère alors qu'un service offre un tel support aux étudiants des Premiers Peuples; mieux informés et soutenus, ces étudiants se montrent particulièrement sensibles à l'expertise des professeurs et aux équipements de laboratoires dans leurs domaines d'études et comptent sur la réputation de l'UQAT dans les domaines de la recherche lors de leur sélection d'établissements. Le nombre d'étudiants d'origine étrangère a triplé en quelques années, il se situe à près de 170 étudiants en 2009-2010. Ils proviennent actuellement de 24 pays.

Du côté des services aux étudiants des Premiers Peuples, des ressources bilingues s'occupent de leur réussite : soutien pédagogique, intervention psychosociale, animation à la vie étudiante, traduction, développement des dossiers autochtones et coordination.

À l'automne 2009, l'UQAT comptait 3 014 étudiantes et étudiants dont 70 % sont des femmes. 39 % étudient à temps complet, donc la majorité des étudiantes et des étudiants sont inscrits à temps partiel, ce qui caractérise bien la population étudiante de nos régions (Abitibi-Témiscamingue, Nord-du-Québec et MRC Antoine-Labelle) dont les besoins en formation de cycle supérieur diffèrent sensiblement de ceux des autres régions du Québec. L'âge moyen se situe à 33 ans en raison d'un grand nombre d'adultes évoluant sur le marché du travail. Selon un sondage ICOPE, plus de 60 % des étudiants sont de première génération, c'est-à-dire issus de milieux familiaux ouvriers; ils sont les premiers au sein de leur famille à accéder aux études universitaires. Plus de 70 % ont clairement fait un choix de programme et d'établissement (l'UQAT) pour la réussite de leur idéal. Bien que le taux de persévérance oscille autour de 82 % après un an à l'UQAT, le taux de diplomation se situe toutefois autour de 68 %.

PARTIE 6 - LES IMPACTS DE L'UQAT DANS LA COMMUNAUTÉ

L'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue offre ses services en Abitibi-Témiscamingue, dans le Nord-du-Québec et dans la MRC Antoine-Labelle. Son territoire compte une population d'environ 200 000 personnes répartie de Témiscaming à Chibougamau (800 km), de Mont-Laurier à Chisasibi (1 000 km). Heureusement, les élus, les leaders des milieux économiques sociaux et culturels, les chefs des Premiers Peuples supportent remarquablement bien leur université. Au cours des cinq dernières années, l'effectif étudiant sur le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue et le Nord-du-Québec, excluant nos deux campus que sont Rouyn-Noranda et Val-d'Or, est passé de 207 EEETP à 348 EEETP. En plus des salles de cours et de nos 18 salles de visioconférences réparties dans la plupart des centres, l'UQAT a choisi d'installer des stations de recherche et des laboratoires dans les cinq MRC de l'Abitibi-Témiscamingue et de travailler à l'établissement de nouvelles infrastructures de recherche à Mont-Laurier et dans le Nord-du-Québec. Le personnel de direction de l'UQAT et plusieurs professeurs s'impliquent également au sein d'instances locales et régionales. À titre d'exemple, la rectrice préside la Table interordres en éducation de l'Abitibi-Témiscamingue, assume la vice-présidence du Groupe Accord et siège à la Conférence des élus de l'Abitibi-Témiscamingue.

D'autres indicateurs confirment l'impact de l'UQAT dans son milieu, en voici quelques exemples :

- Un centre universitaire permanent, offrant des services de formation de 1^{er} et 2^e cycles depuis plus de 35 ans à Chibougamau avec des points de service à Matagami et à Lebel-sur-Quévillon, constitue un exemple probant et significatif de l'impact de l'UQAT dans les communautés du Nord-du-Québec.
- La bonne réputation de l'UQAT et sa loyauté envers les milieux desservis ont amené les principaux leaders de la MRC Antoine-Labelle à négocier la présence de l'UQAT sur son territoire. Aujourd'hui, plus de 200 personnes de cette région ont accès à des programmes universitaires à Mont-Laurier.
- En pleine crise des secteurs forestier et agricole, la Fondation de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (FUQAT) a recueilli la somme de 1 M\$ dans la MRC du Témiscamingue pour la construction d'une station de recherche en agroalimentaire et la même somme dans la MRC Abitibi-Ouest pour l'aménagement d'un laboratoire sur les biomatériaux et l'agrandissement de la station de recherche en foresterie, signes que la population fait confiance aux projets de l'UQAT sur ses territoires et croit dans l'économie du savoir.
- Les gouvernements du Canada et du Québec, le milieu socioéconomique et la FUQAT ont investi, ces deux dernières années, près de 55 M\$ pour compléter le parc immobilier de l'UQAT, en enseignement et en recherche dans les cinq MRC de la région forte de l'appui tangible du milieu à sa fondation, du travail des corporations locales de développement de l'enseignement supérieur et des démarches de tous les députés de la région.

Ces quelques faits prouvent hors de tout doute la confiance, la reconnaissance et l'engagement du milieu face à son établissement universitaire, actif et présent sur tous ses territoires.

CONCLUSION

L'exercice de reddition de comptes auquel nous venons de souscrire traduit le portrait le plus fidèle de l'évolution de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue au cours de la présente décennie.

La lecture du dossier démontre les efforts consentis par la direction, le personnel enseignant et le personnel administratif afin d'offrir à la population de l'Abitibi-Témiscamingue, du Nord-du-Québec et de la MRC Antoine-Labelle, principalement, l'accessibilité à des programmes de formation de haute qualité, la production de programmes de recherche scientifique répondant à des standards internationaux et l'offre d'une présence attentive et soutenue aux collectivités desservies.

Les membres de la communauté universitaire ressentent de profonds sentiments de fierté et de satisfaction au moment de rendre compte de notre mandat au sein de la société québécoise.

La rectrice,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Johanne Jean', written in a cursive style.

Johanne Jean

VERSION OFFICIELLE DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT 2009-2014.



Université du Québec
en Abitibi-Témiscamingue

PLAN DE DÉVELOPPEMENT 2009-2014





MEMBRES DU COMITÉ DE PLANIFICATION :

M^{me} Édith Cloutier

Présidente du conseil d'administration, coprésidente du comité de planification

M. Clément Roy

Vice-président du conseil d'administration, coprésident du comité de planification

M^{me} Johanne Jean

Rectrice

M. Denis Martel

Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

M. André Bellavance

Vice-recteur aux ressources

M. Raymond Thibault

Président-directeur général de la Société de développement de la Baie James (SDBJ)

M. Bruno Bouchard et M. Louis Imbeau

Représentants des professeurs

M^{me} Isabelle Morasse

Représentante des chargés de cours

M^{me} Nadine Gauthier

Représentante des étudiants

M^{me} Suzy Basile

Représentante des employés professionnels et de soutien, métiers et services ainsi que des étudiants des Premières Nations

M. Ghislain Desjardins

Directeur régional, Emploi Québec - Nord-du-Québec

M^{me} Martine Rioux

Directrice générale de la Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue

M. Gaston Gadoury

Maire de Rapide-Danleur

M^{me} Sandy Lachapelle

Présidente du Forum Jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue

M. Guy Lemire

Secrétaire général, à titre de secrétaire du comité de planification



PRÉAMBULE

L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (UQAT) vient de franchir le cap de ses vingt-cinq ans d'autonomie, atteignant ainsi sa maturité dans le milieu universitaire, et notamment au sein du réseau de l'Université du Québec. À l'aube d'un nouveau cadre de gouvernance dans le monde universitaire québécois, elle entend poursuivre sa mission d'offrir des services universitaires de premier choix et de procurer aux professeurs, aux chercheurs et à l'ensemble du personnel des conditions d'épanouissement et des moyens d'actualiser leurs objectifs. L'UQAT compte poursuivre sa mission en étroite collaboration avec la communauté régionale. Enfin, l'UQAT demeure ouverte aux idées nouvelles favorisant son essor au plan des programmes d'enseignement et de recherche.

Du mois d'août 2008 au mois d'août 2009, de nombreuses personnes issues de la communauté universitaire et régionale ont généreusement et rigoureusement réfléchi au diagnostic, à la mission, aux valeurs, aux enjeux et aux orientations de l'UQAT dans le but de concevoir la présente planification stratégique 2009-2014. Ce plan comporte les énoncés de mission et de valeurs, de même que six enjeux et sept orientations stratégiques, regroupant les actions prioritaires et spécifiques retenues par le comité de planification, la commission des études et le conseil d'administration de l'UQAT.

Les sept orientations suivent un ordre logique alors que les actions prioritaires et spécifiques ne répondent pas à un ordre hiérarchique. Certaines actions inspirent une intention ferme, d'autres des mesures concrètes; elles seront sous l'examen des personnes responsables, appuyées par les membres d'un comité du conseil d'administration, qui verront à leur mise en oeuvre.

LA MISSION

L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE contribue à la formation des personnes, à l'avancement de la recherche et au transfert des connaissances. Établissement à échelle humaine, l'UQAT place les étudiantes et les étudiants au cœur de ses préoccupations et les accompagne dans leur réussite vers le plein exercice de leur citoyenneté. Bien intégrée et engagée dans ses milieux, elle joue un rôle majeur dans leur développement. L'UQAT exerce ses activités principalement en Abitibi-Témiscamingue, dans le Nord-du-Québec, dans la MRC Antoine-Labelle et auprès des Premiers Peuples. Membre du réseau universitaire québécois, l'UQAT assure son apport au développement du Québec et sa contribution au plan international.



LES

- L'UQAT, UNE UNIVERSITÉ À DIMENSION HUMAINE QUI PLACE LES ÉTUDIANTES ET LES ÉTUDIANTS AU CŒUR DE SA MISSION ÉDUCATIVE.
- L'UQAT, UNE UNIVERSITÉ ANIMÉE PAR DES PROFESSEURS ET DES CHARGÉS DE COURS COMPÉTENTS, ACCESSIBLES ET SOUCIEUX DE RENOUVELER LEURS APPROCHES PÉDAGOGIQUES.
- L'UQAT, UNE UNIVERSITÉ QUI EFFECTUE DE LA RECHERCHE FONDAMENTALE ET APPLIQUÉE, EN RÉPONSE À SA MISSION DE DÉVELOPPEMENT DU SAVOIR ET AUX BESOINS DE SES MILIEUX, DANS LE RESPECT DES CODES D'ÉTHIQUE.
- L'UQAT, UNE UNIVERSITÉ QUI OFFRE DES FORMATIONS AUX ÉTUDIANTES ET AUX ÉTUDIANTS DES PREMIERS PEUPLES DANS UNE PERSPECTIVE DE PRISE EN CHARGE ET DANS LE RESPECT DE LEURS VALEURS ET DE LEURS TRADITIONS.
- L'UQAT, UNE UNIVERSITÉ ACCUEILLANTE QUI S'ENRICHIT PAR SON OUVERTURE SUR LES DIFFÉRENTES CULTURES.
- L'UQAT, UNE UNIVERSITÉ ANCRÉE DANS SES TERRITOIRES D'APPARTENANCE, À L'ÉCOUTE DE SES PUBLICS, COMPLICE DE SES DIPLÔMÉS, DE SES SOUSCRIPTEURS, DE SES PARTENAIRES, ET AGISSANT POUR LE DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS.
- L'UQAT, UNE UNIVERSITÉ SOUCIEUSE DE L'ÉPANOUISSEMENT DE SES PERSONNELS ET DE L'ÉVOLUTION DE LEUR CARRIÈRE.

VALEURS

LES ÉTUDIANTES ET LES ÉTUDIANTS

ENJEU : **Le recrutement,** **l'accueil,** **la persévérance,** **la réussite et** **l'accompagnement**

Cet enjeu s'inscrit en lien avec la démographie et le défi de stimuler les étudiantes et les étudiants à poursuivre des études universitaires. S'y greffent les questions liées au recrutement, à l'accueil, à la persévérance, à la réussite et à l'accompagnement. L'UQAT adopte des stratégies particulières pour recruter les candidates et les candidats autochtones ainsi que ceux d'origine étrangère et pour les associer à leur communauté d'accueil. Enfin, chacun des membres du personnel enseignant et administratif s'efforce à rendre les meilleurs services aux étudiantes et aux étudiants pendant leur séjour à l'UQAT.



ORIENTATIONS

L'UQAT fait valoir la qualité du milieu de vie dans tous ses campus et dans tous ses centres. Elle investit dans les programmes qu'elle propose aux étudiantes et aux étudiants qui la fréquentent. L'accueil et l'offre de services d'accompagnement pédagogique et social font en sorte que le temps consacré aux études est efficient au plan académique et épanouissant au plan des relations avec les autres membres de la communauté universitaire. Soucieuse de développer un sentiment d'appartenance auprès de toutes ses étudiantes et de tous ses étudiants, l'UQAT place la qualité de leur séjour au centre de ses préoccupations, qu'ils étudient à temps complet ou à temps partiel, sur les campus, dans les centres ou à distance, qu'ils résident à quelque endroit sur le territoire québécois, qu'ils proviennent des communautés autochtones ou d'autres pays.

ACTIONS PRIORITAIRES :

- Améliorer les mesures individuelles de suivi, de soutien à la réussite et d'encadrement en vue de favoriser la persévérance des étudiantes et des étudiants tout au long de leur programme;
- Établir des mécanismes de reconnaissance de la participation bénévole et citoyenne des étudiantes et des étudiants;
- Élaborer et offrir des programmes d'apprentissage de la langue française ou anglaise, principalement à l'intention des étudiantes et des étudiants d'origines autochtone et étrangère;
- Susciter l'intérêt et l'ouverture des étudiantes et des étudiants sur le milieu universitaire à l'international par des stages ou des échanges;
- Assurer une vie étudiante stimulante dans tous les centres et dans tous les campus de l'UQAT;
- Implanter un guichet multiservice pour les étudiantes et les étudiants, regroupant notamment les services administratifs qui les concernent;
- Se doter d'un plan de recrutement tenant compte des cibles visées selon les divers programmes.

ACTIONS SPÉCIFIQUES :

- Créer des outils de promotion et de recrutement originaux pour tous les cycles et plus particulièrement pour les candidates et les candidats d'origines autochtone et étrangère;
- Mettre en œuvre des stratégies d'accueil et d'animation en faveur des étudiantes et des étudiants à temps partiel en lien avec leurs projets d'études;
- Soutenir adéquatement les étudiantes et les étudiants qui font un retour aux études, notamment par l'offre de cours préparatoires aux études universitaires;
- Promouvoir la santé et instaurer de saines habitudes de vie et d'attention à l'environnement;
- Organiser des événements, aménager des lieux et créer des symboliques qui susciteront l'adhésion des étudiantes et des étudiants et qui agiront sur le sentiment d'appartenance et la bonne réputation de l'UQAT;
- Reconnaître et accompagner des étudiantes et des étudiants à risque d'abandonner et/ou d'échouer;
- Donner accès à des stratégies d'apprentissage utiles dans le parcours universitaire en considérant les spécificités de chaque groupe d'étudiants;
- Améliorer le taux d'attraction des étudiantes et des étudiants provenant du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue;
- Favoriser la création de projets de mentorat ou de tutorat;
- Mettre en place des procédures de valorisation et de reconnaissance de la réussite éducative.



L'ENSEIGNEMENT

ENJEU : La pédagogie et les programmes



Cet enjeu a trait aux défis qui s'imposent à notre université dans le but de se démarquer par des approches nouvelles et la qualité des enseignements donnés en présence et à distance, par les façons de pratiquer l'enseignement et d'en maîtriser les technologies. L'UQAT fait preuve de créativité dans les façons d'habiliter et d'accompagner les professeurs et les chargés de cours en pédagogie universitaire. Elle consolide et enrichit son patrimoine académique aux trois cycles. La valeur et la qualité de ses programmes sont reconnues.

ORIENTATIONS

L'UQAT se soucie de la réussite de ses étudiantes et de ses étudiants. Cette préoccupation est intimement liée à la qualité et à la disponibilité du personnel enseignant, rompu aux méthodes d'enseignement les plus efficaces sur le plan des apprentissages et les plus actuelles au plan technologique. L'UQAT consolide ses programmes existants et développe ses programmes de formation aux trois cycles dans ses champs de connaissance et dans ses créneaux spécifiques. L'UQAT entend étendre les compétences de ses professeurs et de ses chargés de cours en pédagogie universitaire.

ACTIONS PRIORITAIRES :

- Élaborer une politique de formation continue et en assurer la mise en œuvre;
- Créer une école favorisant l'apprentissage des langues secondes;
- Réorganiser l'offre de services et le soutien à la formation médiatisée et à distance;
- Intensifier et dynamiser l'offre d'activités en pédagogie universitaire à l'intention des professeurs et des chargés de cours;
- Créer de nouveaux programmes en lien avec nos champs et nos domaines de connaissance, par exemple en agroalimentaire, en géologie, en entrepreneuriat minier, etc.;
- Poursuivre la création de programmes uniques dans de nouveaux secteurs;
- Développer et consolider les programmes de formation aux trois cycles;
- Réviser le règlement des études de premier cycle;
- Se doter d'un règlement des études de deuxième et de troisième cycles;
- Créer des programmes de recherche au deuxième cycle en sciences humaines.

ACTIONS SPÉCIFIQUES :

- Répondre aux besoins de formation à l'aide de programmes propres à notre établissement incluant, s'il y a lieu, des programmes de mise à niveau;
- Évaluer la pertinence d'une coordination des stages à la formation pratique;
- Aménager les plages horaires afin d'y inclure une période réservée à la communication, aux activités de pédagogie universitaire, etc.;
- Consolider et intégrer les services des bibliothèques;
- Accroître l'utilisation des outils technopédagogiques efficaces pour l'enseignement universitaire;
- Instaurer des structures d'accueil pour les chargés de cours;
- Assurer la reconnaissance de l'excellence en enseignement pour les professeurs et les chargés de cours;
- Se doter d'une politique de reconnaissance des acquis.



LA RECHERCHE

ENJEU : Les spécificités, l'excellence et la renommée

En contribuant au développement scientifique par des équipes de recherche implantées sur ses territoires, l'UQAT assume son leadership en économie du savoir et en innovation par des activités et des projets liés aux créneaux prioritaires de ses régions. Les chercheurs s'intéressent notamment au développement des communautés, à la mise en valeur des ressources naturelles et aux besoins des populations. L'UQAT favorise les approches interdisciplinaires et multidisciplinaires entre les équipes de recherche composées de professeurs-chercheurs, de professionnels et d'étudiants aux cycles supérieurs. Elle accroît sa notoriété sur le plan international. L'UQAT augmente sa visibilité et ses ancrages partout dans ses régions, améliorant ainsi le sentiment d'appartenance à son endroit. Elle s'implante dans le Nord-du-Québec et dans la MRC Antoine-Labelle par des projets propres à ces milieux.



ORIENTATIONS

En lien avec sa planification stratégique de recherche et dans le respect des règles d'éthique, l'UQAT acquiert des connaissances de haut niveau grâce aux initiatives de ses professeurs, de ses chercheurs et de ses étudiants engagés. Ils collaborent avec d'autres experts travaillant au sein d'universités ou d'organismes nationaux et internationaux. Les professeurs et les chercheurs à l'UQAT bénéficient d'une grande notoriété, à la fois auprès de leurs pairs, des organismes subventionnaires et de la société régionale. Les activités de communication et de transfert, organisées par les chaires, les laboratoires et les unités de recherche, intéressent des personnes d'ici et de partout dans le monde. Cette crédibilité encourage les professeurs et les chercheurs de l'UQAT à consolider ses pôles de renommée, à en favoriser de nouveaux et à faire émerger des projets qui feront sa réputation dans l'avenir.

ACTIONS PRIORITAIRES :

- Consolider nos créneaux prépondérants en développement des petites collectivités, en écologie et aménagement forestier durable, en mines et environnement, en agroalimentaire durable en condition nordique;
- Renforcer nos créneaux à l'étape de développement en caractérisation et transformation du bois, en télécommunications souterraines, en études autochtones, en recherche sur la douleur;
- Favoriser la création de nouveaux pôles de renommée au sein des unités d'enseignement et de recherche :
 - Création et nouveaux médias (création 3D, arts du spectacle et du cirque, etc.)
 - Sciences appliquées (ressources hydriques, ressources énergétiques, automatique industrielle, création d'antennes intelligentes, télécommunications dans les milieux à faible densité d'utilisateurs, modélisation 3D en géologie, bioplasturgie et fabrication de matériaux composites, transformation de produits agroalimentaires, études appliquées sur le Quaternaire, etc.)
 - Sciences du développement humain et social (foresterie autochtone, économie sociale, réseau DIALOG, petite enfance, troubles du comportement, art-thérapie, etc.)
 - Sciences de l'éducation (didactique des mathématiques, du français, mesure et évaluation, création artistique, troubles d'apprentissage, communication et apprentissage chez l'enfant, développement des compétences des enseignants, etc.)
 - Sciences de la gestion (entreprenariat de l'exploration minérale, logistique du transport, organisation du travail en santé et services sociaux, etc.)
 - Sciences de la santé (santé et sécurité au travail, problématique de fin de vie, épidémiologie, etc.)
- Assurer la relève des chaires industrielles, notamment par la création de nouvelles chaires industrielles et par la mise en place d'instituts et d'autres structures;
- Intensifier les collaborations à l'international.

ACTIONS SPÉCIFIQUES :

- Transférer les résultats de recherche aux partenaires et aux collectivités;
- Instaurer des mesures et des mécanismes d'aide et de soutien aux chercheurs;
- Favoriser la mise en place d'équipes de recherche interdisciplinaires, particulièrement dans les champs des sciences humaines;
- Consolider et développer les programmes de recherche aux cycles supérieurs dans toutes les unités d'enseignement et de recherche (UER);
- Assurer une meilleure diffusion des résultats de la recherche, y compris les thèses et les mémoires, en constituant un dépôt institutionnel numérisé à la bibliothèque;
- Réaliser l'aménagement des stations de recherche au Témiscamingue (agroalimentaire) et en Abitibi-Ouest (foresterie), de même que l'aménagement d'un laboratoire dans la MRC Abitibi (ressources hydriques);
- Faire connaître le Bureau de liaison entreprise-université-milieu (BLEUM) et valoriser les résultats de recherche;
- Assurer la reconnaissance de l'excellence en recherche pour les professeurs;
- Intensifier les collaborations entre les chercheurs et les comités d'éthique sur la recherche;
- Se doter d'une politique sur la propriété intellectuelle;
- Établir des liens de communication entre la Fondation de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, ses souscripteurs et les chercheurs;
- Assurer la mise à jour et le respect des règles établies par les comités d'éthique;
- Susciter l'intérêt des étudiantes et des étudiants au premier cycle envers la recherche.

LES PREMIERS PEUPLES



ENJEU : **Les partenariats** **en enseignement et** **en recherche**

L'UQAT et les Premiers Peuples se sont donné comme mission de créer une instance autonome d'enseignement supérieur. Pour ce faire, l'UQAT doit recruter des étudiantes et des étudiants de toutes nations. Elle doit aussi associer de plus en plus des professeurs, des chargés de cours et des chercheurs autochtones aux équipes en place qui soient aptes à enseigner en français et en anglais. Les thématiques de recherche doivent faire l'objet d'accords avec les communautés et elles doivent s'appuyer sur des règles d'éthique rigoureuses dans la réalisation des travaux.



ORIENTATIONS

L'UQAT invite les étudiantes et les étudiants autochtones à utiliser ses ressources éducatives dans une perspective de formation et de prise en charge. Les Premiers Peuples apportent leur contribution aux savoirs enseignés et aux travaux de recherche et de diffusion des connaissances. L'UQAT a recours au savoir de professeurs, de chargés de cours et de professionnels autochtones et allochtones qui parlent anglais et français pour assurer le développement et la pérennité de ses programmes d'enseignement et de ses services pédagogiques et sociaux. Les chercheurs et leurs équipes appliquent des règles d'éthique rigoureuses et respectueuses de la culture des peuples concernés.

ACTIONS PRIORITAIRES :

- Consolider le développement de l'Unité de formation et de développement des programmes autochtones (UFDPA);
- Intéresser et recruter des professeurs, des chargés de cours et du personnel administratif autochtones;
- Consolider des objectifs de recherche autour d'équipes interdisciplinaires de professeurs et de chercheurs (URFDEMIA - LARESCO - Réseau DIALOG - Chaire en foresterie autochtone - Chaire Desjardins en développement des petites collectivités);
- Recruter, accueillir et accompagner les étudiantes et les étudiants qui choisissent l'UQAT pour entreprendre ou poursuivre leurs études supérieures, en français et en anglais;
- Intégrer les préoccupations et les réalités autochtones dans plusieurs programmes enseignés à l'UQAT et dans tous les campus et centres;
- Créer des lieux et des projets d'échanges entre les Premiers Peuples et les Allochtones (ex : midis-conférences, colloques annuels, université d'été, stages, séjours d'immersion, etc.);
- Préparer et accompagner les enseignants et le personnel intervenant avec les Autochtones.

ACTIONS SPÉCIFIQUES :

- Raffermer nos liens avec les communautés inuites;
- Consolider nos relations avec les Anishnabes et les Cris;
- Actualiser le rôle du Comité consultatif Premières Nations à l'intérieur de l'UQAT;
- Intensifier la tenue d'événements de diffusion des connaissances;
- Conclure des ententes avec les cégeps pour l'offre de services aux étudiants autochtones et l'offre de programmes préparatoires aux études supérieures;
- Instaurer un centre de références, d'informations et de ressources documentaires touchant les Premiers Peuples;
- Intensifier nos liens avec les organismes autochtones et les associations des Premiers Peuples, y compris ceux du Nord-Est ontarien et de tout l'Est du Canada.

LES TERRITOIRES



ENJEU : Les régions, le Québec, le national, l'international

L'harmonisation entre le développement des régions et la mission universitaire doit se traduire par une volonté de l'UQAT d'accompagner et de soutenir le développement durable aux plans économique, social, communautaire, environnemental, technologique et culturel. Se rattachent à cet enjeu les préoccupations liées à la diversification de l'économie, voulant que l'on s'emploie à développer les cycles supérieurs dans les créneaux porteurs choisis dans les régions ainsi que diverses formules de partenariat avec les trois ordres d'enseignement, en liaison avec les entreprises et les milieux. Aussi, l'UQAT entend maintenir sa présence sur plusieurs territoires au Québec et dans des pays où ses programmes exclusifs et originaux et ses connaissances sont requis. Un accent sera par ailleurs mis au Nord-du-Québec, dans la MRC Antoine-Labelle et auprès des communautés des Premiers Peuples afin de mieux les accompagner.



ORIENTATIONS

L'UQAT, une institution à l'échelle de ses territoires, offre principalement ses services en Abitibi-Témiscamingue, au Nord-du-Québec et dans la MRC Antoine-Labelle. Cette empreinte de nordicité donne à l'UQAT sa couleur spécifique et l'amène à former des personnes aptes à travailler, entre autres, dans des petites collectivités, dans des communautés autochtones, au sein de milieux urbains à densité moyenne, au sein de régions riches en ressources naturelles et sur un vaste territoire. Les professeurs et les chercheurs acquièrent ainsi des connaissances et des compétences incontournables dans les domaines d'activité liés aux caractéristiques de ces milieux et contribuent significativement au développement du Québec, du Canada et à l'échelle internationale.

ACTIONS PRIORITAIRES :

- Valoriser l'apport des diplômés qui exercent leur profession sur les territoires en partenariat avec l'Association des diplômés de l'UQAT (ADUQAT) et soutenir leurs activités de communication et de réseautage;
- Soutenir les projets et les campagnes de la Fondation de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue;
- Intensifier les liens développés avec les cégeps et les commissions scolaires;
- Créer des projets structurants en enseignement et en recherche dans chacun des territoires, notamment dans le Nord-du-Québec et dans la MRC Antoine-Labelle;
- Consolider et élaborer des ententes d'échanges et de partenariat avec des institutions à l'international;
- Améliorer la présentation et la diffusion des informations destinées aux publics de l'UQAT et l'image de marque.

ACTIONS SPÉCIFIQUES :

- Assurer une présence active des instances de l'UQAT et maintenir nos services aux collectivités dans chacun des territoires;
- Collaborer étroitement avec les corporations de développement de l'enseignement supérieur et les tables interordres en éducation;
- Appuyer les travaux de comités des conférences régionales des élus, du groupe ACCORD et du Secrétariat aux alliances économiques de la Nation Crie- Abitibi-Témiscamingue;
- Participer à des réseaux nationaux et internationaux en lien avec la nordicité;
- Faire une place aux différents territoires, notamment au Nord-du-Québec, dans la signature institutionnelle;
- Nouer des partenariats et promouvoir l'UQAT dans le Nord-Est ontarien.

LES PERSONNES ET LES RESSOURCES FINANCIÈRES, MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES

ENJEU : **L'adéquation avec la mission et les moyens de développement**

Cet enjeu englobe toutes les questions ayant trait aux ressources humaines, financières, matérielles et technologiques pour permettre à l'UQAT de poursuivre son développement et d'assurer sa pérennité. Cet enjeu fait principalement référence à l'importance qu'accorde l'UQAT à bâtir et à maintenir un milieu de travail stimulant afin que la réalisation de la mission de l'organisation puisse devenir une source de motivation pour les membres de la communauté universitaire.

L'UQAT doit continuer à gérer ses ressources financières et matérielles avec rigueur, en intégrant les règles de gouvernance des établissements universitaires. L'UQAT entend maintenir de hauts standards en gestion et bien composer avec son environnement socioéconomique.

ORIENTATIONS : Les personnes

En misant sur la qualité des pratiques de gestion et des conditions de vie professionnelle, l'UQAT propose à son personnel un milieu de travail suscitant l'engagement et la mobilisation des personnes. Elle réussit par le fait même à attirer et à retenir du personnel hautement qualifié et vivement intéressé à contribuer à la croissance de l'organisation.

ACTIONS PRIORITAIRES :

- Revoir les politiques et directives touchant la gestion des personnes afin de s'assurer qu'elles répondent bien aux besoins de l'organisation et assurer leur diffusion ainsi que la formation nécessaire à leur application;
- Mettre en place des moyens de communication permettant le partage d'information au sein de la communauté universitaire;
- Mettre en place un programme de perfectionnement axé sur les besoins des gestionnaires et des responsables d'équipes en matière de gestion des personnes;
- Effectuer un exercice de planification de main-d'œuvre, mettre en place un programme d'évaluation et de développement des compétences pour les ressources ciblées souhaitant accéder à certains postes d'enseignants ou de professionnels;
- Mettre en place des stratégies de recrutement et de rétention innovatrices nous permettant de pourvoir aux postes disponibles et d'assurer la relève pour chaque corps d'emploi, à savoir : les professeurs, les chargés de cours, le personnel professionnel et technique, le personnel de soutien et les cadres;
- Mettre en place un processus d'accueil et d'intégration des nouvelles ressources se joignant à l'organisation (avec la participation de toutes les ressources des UER, des services et de la direction concernée);
- Faire évoluer l'organisation du travail afin de soutenir la croissance de l'UQAT.

ACTIONS SPÉCIFIQUES :

- Créer un lieu d'échanges afin d'assurer l'uniformité des pratiques en matière de gestion des ressources humaines;
- Actualiser le programme de reconnaissance des années de service, permettant ainsi de souligner de façon significative la contribution du personnel;
- Faire de l'UQAT une université en santé en instaurant le concept de la norme « Entreprise en santé », favorisant ainsi le bien-être de nos personnels;
- Revoir les politiques, règlements et pratiques liés à la santé et à la sécurité des membres de la communauté universitaire;
- Mettre à jour les politiques et les règlements à la lumière des choix stratégiques.

LES PERSONNES ET LES RESSOURCES FINANCIÈRES, MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES (SUITE)

ORIENTATIONS : Les ressources financières, matérielles et technologiques

L'UQAT maintient sa bonne réputation en matière de gestion rigoureuse des fonds publics qui lui sont confiés et applique les règles de gouvernance des établissements universitaires (gestion et reddition de compte).

L'UQAT réalise des projets d'infrastructures; ainsi, le personnel voit son environnement de travail amélioré. Elle sait aussi faire preuve d'audace et de créativité pour dégager des marges de manœuvre en faveur d'initiatives prometteuses.

ACTIONS PRIORITAIRES :

- Assurer le bon fonctionnement des projets en construction :
 - Agrandissement du campus de Rouyn-Noranda;
 - Station de recherche agroalimentaire à Notre-Dame-du-Nord;
 - Laboratoire de recherche sur les ressources hydriques à Amos;
- Poursuivre le développement des projets et les préparer pour la prise de décisions :
 - Résidences étudiantes à Rouyn-Noranda et à Val-d'Or;
 - Troisième étage au Pavillon des Premiers-Peuples à Val-d'Or;
 - Agrandissement de la Station de recherche en foresterie du Lac Duparquet;
 - Aménagement des espaces d'enseignement et de recherche en collaboration avec le Cégep à Amos, à Chibougamau et à Mont-Laurier;
 - Bibliothèque au campus de Rouyn-Noranda;
- Poursuivre le développement de notre savoir en technologie de l'information et des communications, notamment en formation médiatisée, en formation à distance, en informatique de gestion et en services aux étudiants et aux personnels;
- Maintenir une gestion rigoureuse et transparente des fonds publics confiés à l'UQAT et viser une réduction du déficit accumulé;
- Introduire des pratiques visant à améliorer nos habitudes environnementales et se doter d'une politique de développement durable;
- Assurer la pérennité et le bon fonctionnement des équipements et des infrastructures d'enseignement et de recherche.

États financiers

États financiers de

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-
TÉMISCAMINGUE**

31 mai 2009

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Table des matières

	<u>PAGE</u>
RAPPORT DES VÉRIFICATEURS	1
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	2
Évolution des soldes de fonds	3
Bilan	4-5
État de la provenance et de l'utilisation des fonds du fonds des immobilisations	6
Notes complémentaires	7-19

Rapport des vérificateurs

Aux membres du conseil d'administration de
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Nous avons vérifié les bilans des fonds de fonctionnement, avec restrictions et des immobilisations de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue au 31 mai 2009 et les états des résultats et de l'évolution des soldes de fonds de fonctionnement, avec restrictions et des immobilisations et de l'état de la provenance et de l'utilisation des fonds du fonds des immobilisations de l'exercice terminé à cette date. Ces états financiers ont été établis selon les recommandations du *Cahier des définitions, des termes et des directives de présentation du rapport financier annuel* tel que présenté à la note 3. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'Université. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Université au 31 mai 2009, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les conventions comptables énoncées à la note 4.

Les états financiers, qui n'ont pas été établis et qui n'avaient pas à être établis selon les principes comptables généralement du Canada, sont fournis uniquement à titre d'information et pour être utilisés par les administrateurs de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue ainsi que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Les états financiers ne sont pas destinés à être utilisés, et ne doivent pas l'être, par des personnes autres que les utilisateurs déterminés, ni à aucune fin que la ou les fins auxquelles ils ont été établis.

Samson Bélaïr
Deloitte & Touche s.e.n.c.

Le 6 juillet 2009
(le 14 juillet 2009 pour la note 10 f))

¹ Comptable agréé auditeur permis n° 19441

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

État des résultats

de l'exercice terminé le 31 mai 2009

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations	
	2009	2008 (redressé)	2009	2008	2009	2008 (redressé)
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
PRODUITS						
Droits de scolarité	3 679 747	3 204 471	-	-	-	-
Subventions :						
Gouvernement du Québec :						
Fonctionnement - MELS	29 044 988	27 735 112	484 470	76 895	-	-
Autres	-	-	3 308 933	1 880 621	3 213 095	941 663
Gouvernement du Canada	-	-	3 264 386	4 848 581	3 424 000	-
Fonds canadien de l'innovation	-	-	423 248	406 245	-	-
Autres	207 229	248 340	5 135 455	3 791 600	29 983	92 725
Contribution du fonds de fonctionnement	-	-	1 265 281	1 273 700	304 086	234 781
Contribution du fonds avec restrictions	-	-	-	-	195 689	827 022
Autres revenus	2 444 991	2 007 583	-	-	116 250	95 577
Recouvrement de coûts indirects	346 356	327 979	-	-	-	-
	35 723 311	33 523 485	13 881 773	12 277 642	7 283 103	2 191 768
CHARGES						
Enseignement et recherche	23 571 022	21 361 790	22 691	25 174	-	-
Recherche	389 041	362 408	10 560 930	10 065 650	-	-
Services à la collectivité	1 498	9 820	-	-	-	-
Bibliothèque	762 072	770 055	-	-	-	-
Audio-visuel	431 286	379 234	-	-	-	-
Informatique	1 075 603	999 954	-	-	-	-
Administration	4 525 953	4 240 635	-	-	-	-
Terrains et bâtiments	2 404 857	2 137 704	-	-	-	-
Services aux étudiants	951 680	973 453	-	-	-	-
Entreprises auxiliaires	1 906	-	-	-	-	-
Contribution au fonds des immobilisations	304 086	234 781	195 689	827 022	-	-
Contribution au fonds avec restrictions	1 265 281	1 273 700	-	-	-	-
Transfert de coûts indirects	-	-	346 356	327 979	-	-
Amortissements des immobilisations et actifs incorporels	-	-	-	-	2 529 000	2 022 199
Modification de la convention comptable relative à l'amortissement des immobilisations	-	-	-	-	-	89 943
	35 684 285	32 743 534	11 125 666	11 245 825	2 529 000	2 112 142
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	39 026	779 951	2 756 107	1 031 817	4 754 103	79 626

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

État de l'évolution des soldes de fonds

de l'exercice terminé le 31 mai 2009

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations	
	2009	2008 (redressé)	2009	2008	2009	2008 (redressé)
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT						
Solde déjà établi	(5 125 037)	(5 904 988)	4 608 207	3 576 390	26 134 027	26 034 693
Modifications comptables (note 2)						
Immobilisations	-	-	-	-	(1 523 446)	(1 433 503)
SIGA 3 et SB-8	-	-	-	-	119 279	49 044
Solde redressé	(5 125 037)	(5 904 988)	4 608 207	3 576 390	24 729 860	24 650 234
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	39 026	779 951	2 756 107	1 031 817	4 754 103	79 626
SOLDE À LA FIN	(5 086 011)	(5 125 037)	7 364 314	4 608 207	29 483 963	24 729 860

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Bilan

au 31 mai 2009

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Total	
	2009	2008 (redressé)	2009	2008	2009	2008 (redressé)	2009	2008 (redressé)
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF								
À COURT TERME								
Encaisse	284 170	479 756	-	-	-	-	284 170	479 756
Débiteurs :								
Droits de scolarité	700 521	475 200	-	-	-	-	700 521	475 200
Autres	4 240 618	4 202 119	4 006 266	3 435 644	-	-	8 246 884	7 637 763
Réclamations à recevoir :								
Université du Québec	-	-	-	-	197 924	381 121	197 924	381 121
Subventions à recevoir (note 5)	6 164 323	5 640 900	-	-	-	-	6 164 323	5 640 900
Frais payés d'avance	220 017	205 750	-	-	-	-	220 017	205 750
Frais de recherche et développement reportés	-	-	932 350	1 274 395	-	-	932 350	1 274 395
Avances au fonds des immobilisations	527 406	623 453	-	-	-	-	527 406	623 453
Avances au fonds de fonctionnement	-	-	2 714 815	39 268	-	-	2 714 815	39 268
	12 137 055	11 627 178	7 653 431	4 749 307	197 924	381 121	19 988 410	16 757 606
IMMOBILISATIONS								
CORPORELLES (note 6)	-	-	-	-	28 997 358	24 203 767	28 997 358	24 203 767
ACTIFS INCORPORELS (note 7)	-	-	-	-	973 501	897 074	973 501	897 074
	12 137 055	11 627 178	7 653 431	4 749 307	30 168 783	25 481 962	49 959 269	41 858 447

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Bilan

au 31 mai 2009

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Total	
	2009	2008 (redressé)	2009	2008	2009	2008 (redressé)	2009	2008 (redressé)
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
PASSIF								
À COURT TERME								
Emprunt et acceptations bancaires (note 8)	8 363 079	11 800 000	-	-	-	-	8 363 079	11 800 000
Comptes fournisseurs et frais courus	5 407 099	4 523 492	289 117	141 100	157 414	128 649	5 853 630	4 793 241
Revenus reportés	738 073	389 455	-	-	-	-	738 073	389 455
Dû au fonds de fonctionnement	-	-	-	-	527 406	623 453	527 406	623 453
Dû au fonds avec restrictions	2 714 815	39 268	-	-	-	-	2 714 815	39 268
	17 223 066	16 752 215	289 117	141 100	684 820	752 102	18 197 003	17 645 417
SOLDES DE FONDS								
Solde de fonds non affecté	(5 110 674)	(5 157 693)	-	-	-	-	(5 110 674)	(5 157 693)
Solde de fonds d'affectation d'origine interne (note 9)	24 663	32 656	-	-	-	-	24 663	32 656
Solde de fonds d'affectation d'origine externe	-	-	7 364 314	4 608 207	-	-	7 364 314	4 608 207
Solde de fonds investi en immobilisations	-	-	-	-	29 483 963	24 729 860	29 483 963	24 729 860
	(5 086 011)	(5 125 037)	7 364 314	4 608 207	29 483 963	24 729 860	31 762 266	24 213 030
	12 137 055	11 627 178	7 653 431	4 749 307	30 168 783	25 481 962	49 959 269	41 858 447

AU NOM DU CONSEIL

_____, administrateur

_____, administrateur

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
État de la provenance et de l'utilisation des fonds du fonds des immobilisations
de l'exercice terminé le 31 mai 2009

	Fonds des immobilisations	
	2009	2008 (redressé)
	\$	\$
PROVENANCE DES FONDS		
Contribution de l'Université du Québec	3 213 095	941 663
Contribution du fonds de fonctionnement	304 086	234 781
Contribution du fonds avec restrictions et du gouvernement du Canada	3 619 689	827 022
Autres contributions	29 983	92 725
Autres revenus	116 250	95 577
	7 283 103	2 191 768
UTILISATION DES FONDS		
Acquisition d'immobilisations :		
Bâtiments excluant ceux ayant une structure en bois	5 455 302	444 339
Améliorations majeures aux bâtiments - réaménagement intérieur	164 475	112 636
Constructions servant aux services connexes	-	98 123
Documents de bibliothèque	106 111	95 665
Œuvres d'art	40 348	-
Matériel roulant	94 882	-
Équipements informatiques et logiciels	413 217	568 586
Mobilier	500 922	186 014
Équipements de communication multimédia	116 528	336 142
Équipements de laboratoire spécialisés, appareils et outillage	353 924	607 896
Logiciels ALEPH et SIGA	124 546	70 235
	7 370 255	2 519 636
VARIATION DES FONDS DE L'EXERCICE	(87 152)	(327 868)
Solde pourvu (non pourvu) au début	(193 289)	134 579
Solde pourvu (non pourvu) à la fin	(280 441)	(193 289)

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mai 2009

1. STATUT

L'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue a été constituée en vertu de la Loi de l'Université du Québec. Elle est membre du réseau de l'Université du Québec.

2. MODIFICATIONS COMPTABLES

Immobilisations

L'Université a modifié rétroactivement sa convention comptable relative à l'amortissement des immobilisations. Le siège social du réseau des Universités du Québec a modifié les durées d'amortissement et la méthode d'amortissement aux différentes catégories d'immobilisations. Cette modification a été appliquée rétroactivement avec retraitement des états financiers de la façon suivante :

	<u>31 mai 2009</u>	<u>31 mai 2008</u>
	\$	\$
Diminution du solde d'ouverture du fonds des immobilisations	1 523 446	1 433 503
Diminution des immobilisations corporelles	1 523 446	1 523 446
Diminution de l'excédent des produits sur les charges	-	89 943

Logiciels SIGA 3 et SB-8

Suite à une décision du siège social de l'Université du Québec, l'Université a comptabilisé la portion relative au logiciel qui était incluse dans les livres du siège social et qui maintenant est transférée dans les constituantes du réseau des Universités du Québec.

Le tableau suivant présente un sommaire des ajustements apportés à l'état des résultats, au bilan et au solde de fonds.

Fonds des immobilisations

	<u>Au 31 mai 2008</u>	<u>Au 1er juin 2007</u>
	\$	\$
Augmentation des actifs incorporels	105 019	142 909
Augmentation des comptes à payer	34 784	93 865
Augmentation du solde de fonds	-	49 044
Augmentation de la contribution du fonds de fonctionnement	9 858	-
Augmentation des subventions - autres	60 377	-

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mai 2009

2. MODIFICATIONS COMPTABLES (suite)

Logiciels SIGA 3 et SB-8 (suite)

Fonds de fonctionnement

	<u>Au 31 mai 2008</u>
	\$
Augmentation des subventions :	
Gouvernement du Québec :	
Fonctionnement - MELS	70 235
Augmentation de la contribution au fonds des immobilisations	9 858
Augmentation des dépenses d'enseignement et recherche, recherche et audio-visuel	60 377

Informations à fournir concernant le capital

L'Université a adopté les recommandations du chapitre 1535 du Manuel de l'ICCA intitulé « Informations à fournir concernant le capital ». Ce chapitre exige la présentation d'informations sur les exigences concernant le capital. Les informations exigées sont fournies à la note 13.

3. PRINCIPALES DIFFÉRENCES AVEC LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA

Les états financiers ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus par les universités du Québec.

Ces principes sont régis par le cahier des définitions, des termes et des directives de présentation du rapport financier annuel pour les universités du Québec publié par le ministère de l'Éducation, du Loisir et des Sports (MELS).

En l'absence de directives du MELS, l'Université se conforme aux normes comptables recommandées par l'Institut Canadien des Comptables Agréés et plus particulièrement celles relatives à la comptabilité des organismes sans but lucratif.

Les différences entre les recommandations du *Cahier des définitions, des termes et des directives de présentation du rapport financier annuel* par les universités du Québec et les principes comptables généralement reconnus sont les suivantes :

- i) La comptabilité d'exercice n'est pas appliquée pour la comptabilisation des vacances à payer et pour les avantages sociaux futurs.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mai 2009

3. PRINCIPALES DIFFÉRENCES AVEC LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA (suite)

- ii) Les achats d'immobilisations acquises à même les produits du fonds de fonctionnement et avec restrictions sont comptabilisées à titre de charges dans ces fonds et à titre de produits dans le fonds des immobilisations.
- iii) Les contributions au financement ou les versements sur la dette à long terme non financés par le MELS sont comptabilisés à titre de charges dans le fonds de fonctionnement et à titre de produits dans le fonds des immobilisations.

4. CONVENTIONS COMPTABLES

En raison des questions suscitées par la décision de dispenser les sociétés à capital fermé de l'application des chapitres sur les instruments financiers, l'ICCA a décidé que les organismes sans but lucratif ne seront pas tenus d'appliquer les chapitres suivants du Manuel de l'ICCA : 3862 et 3863 qui se seraient autrement appliqués aux états financiers de l'Université pour l'exercice terminé le 31 mai 2009. L'Université a choisi de se prévaloir de cette exemption et continue de se conformer aux exigences des chapitres 1530, 3855 et 3865 du Manuel de l'ICCA.

a) Classification des fonds

Les fonds sont divisés en trois catégories:

- i) Le fonds de fonctionnement sert à l'enregistrement des transactions relatives aux opérations courantes et à certaines opérations désignées spécifiquement, qu'elles soient ou non assujetties à des restrictions internes.
- ii) Le fonds avec restrictions regroupe les ressources utilisées pour défrayer le coût de certaines opérations désignées spécifiquement et qui sont assujetties à des restrictions déterminées de l'extérieur. Tout solde de fonds non dépensé devra être remboursé aux organismes contributeurs selon les protocoles.
- iii) Le fonds des immobilisations sert à l'enregistrement des transactions relatives aux immobilisations et à leur financement.

b) Comptabilisation des transactions

- i) Les revenus de subventions regroupent les subventions, contrats, commandites et dons reçus dans le cadre des missions de l'entité, soit l'enseignement, la recherche et les services à la collectivité.
- ii) Les revenus de subventions pour le fonds de fonctionnement sont enregistrés aux livres selon les règles de financement de l'Université du Québec et les ajustements importants sont portés à un poste distinct à l'état des résultats dans l'année financière où ils sont définitivement établis.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mai 2009

4. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

b) Comptabilisation des transactions (suite)

- iii) Les excédents sur les projets terminés du fonds avec restrictions sont virés aux produits et charges du fonds de fonctionnement.
- iv) Les droits de scolarité sont constatés à titre de produits dans l'année financière à laquelle la session de cours appartient.
- v) Les revenus de placements ne faisant l'objet d'aucune restriction et provenant de tous les fonds sont inscrits aux livres au fonds de fonctionnement.
- vi) Les engagements pour commandes non complétées d'achats de biens et de services ne sont pas constatés aux livres mais plutôt présentés en note aux états financiers.
- vii) Aucun frais n'est différé pour les assurances, taxes, timbres, papeterie, fournitures de bureau et autres charges répétitives de même nature, à l'exception des salaires en application du régime de traitement différé et des déboursés importants, s'il en est, applicables à l'année subséquente ou à des projets préalablement autorisés par l'Assemblée des gouverneurs devant être amortis sur une période maximale de trois ans.
- viii) Aucune provision n'est inscrite aux livres pour le personnel régulier pour les vacances, les congés de maladie accumulés et le surtemps à être compensé par des congés, lesquels sont défrayés à même les surcharges.
- ix) Le service de la dette à long terme du fonds des immobilisations de même que les subventions qui y pourvoient sont inscrits à ce fonds.
- x) Immobilisations corporelles et actifs incorporels

Les dépenses en immobilisations effectuées dans le cadre des budgets autorisés sont remboursées par l'Université du Québec qui pourvoit à leur financement. Les intérêts sur le financement temporaire des projets en construction sont ajoutés au coût de ces immobilisations par voie d'une charge et d'une contribution égale de l'Université du Québec. Les acquisitions d'immobilisations effectuées à même les produits et charges de l'année sont également comptabilisées au fonds des immobilisations. Les acquisitions d'immobilisations effectuées en vertu de baux de location-acquisition sont enregistrées aux livres à la valeur actualisée de l'engagement. L'obligation découlant de ces contrats de location-acquisition, le cas échéant, apparaissant au passif est amortie annuellement par une contribution du fonds avec restrictions équivalente aux remboursements en capital prévus sur ces contrats.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mai 2009

4. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

b) Comptabilisation des transactions (suite)

x) Immobilisations corporelles et actifs incorporels (suite)

De plus, les immobilisations suivantes et le réseau de télécommunication sont amortis en fonction des directives émises par le MELS selon les méthodes et les durées suivantes :

	<u>Méthodes</u>	<u>Durées</u>
Aménagement de terrains	linéaire	20 ans
Bâtiments excluant ceux ayant une structure en bois	linéaire	50 ans
Constructions servant aux services connexes	linéaire	20 ans
Améliorations locatives	linéaire	durée du bail (max. 10 ans)
Documents de bibliothèque	linéaire	10 ans
Matériel roulant	linéaire	5 ans
Équipements informatiques et logiciels	linéaire	3 ans
Équipements de communication multimédia	linéaire	5 ans
Équipements de laboratoire spécialisés, appareils et outillage	linéaire	10 ans
Mobilier	linéaire	5 ans
Réseau de télécommunication	linéaire	17 ans

Les œuvres d'art ne sont pas amorties.

- xi) Le coût du régime de retraite est enregistré selon la méthode de comptabilité de caisse.
- xii) Les redressements s'appliquant aux exercices antérieurs sont comptabilisés au solde de fonds du fonds correspondant.
- xiii) Utilisation d'estimations comptables

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mai 2009

4. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

c) Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, comme il est décrit ci-après. Leur classement dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par l'Université. La comptabilisation à la date de règlement est utilisée.

Classification

Encaisse

Débiteurs

Créditeurs et charges à payer

Produits reportés

Emprunt et acceptations bancaires

Détenus à des fins de transaction

Prêts et créances

Autres passifs

Autres passifs

Autres passifs

d) Modifications comptables futures

En novembre 2008, l'ICCA a publié des modifications aux chapitres 1540 « État des flux de trésorerie », 1751 « États financiers intermédiaires », 4400 « Présentation des états financiers des organismes sans but lucratif », 4430 « Immobilisations détenues par les organismes sans but lucratif », 4460 « Présentation de l'information sur les opérations entre apparentés dans les organismes sans but lucratif », et a publié le chapitre 4470 « Ventilation des charges des organismes sans but lucratif ». Les modifications s'appliquent aux états financiers intermédiaires et annuels ouverts à compter du 1er janvier 2009. Par conséquent, l'Université adoptera ces modifications à partir du 1er juin 2009.

Les chapitres 1540 et 1751 ont été modifiés de façon à inclure les organismes sans but lucratif dans son champ d'application.

Le chapitre 4400 a été modifié pour supprimer l'obligation de traiter les actifs nets investis en immobilisations comme une composante distincte des actifs nets pour plutôt laisser aux organismes sans but lucratif la possibilité de présenter ce montant comme une catégorie d'actifs nets grevés d'une affectation d'origine interne, ainsi que d'apporter des précisions selon lesquelles les produits et les charges doivent être comptabilisés et présentés sur la base des montants bruts lorsque l'Université agit pour son propre compte dans une opération.

Le chapitre 4430 a été modifié de façon à préciser que les organismes de plus petite taille qui inscrivent à l'actif les immobilisations, doivent toutes les inscrire, les amortir et réduire leur valeur conformément aux chapitres pertinents du Manuel.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mai 2009

4. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

d) Modifications comptables futures (suite)

Le chapitre 4460 a été modifié de façon à rendre le libellé du chapitre 4460 conforme aux dispositions du chapitre 3840 « Opérations entre apparentés ».

Le chapitre 4470 établit des normes sur les informations à fournir par l'organisme sans but lucratif qui classe ses charges par fonction et ventile des charges entre les différentes fonctions auxquelles elles se rattachent.

L'Université évalue présentement l'incidence de l'adoption de ces nouveaux chapitres sur ses états financiers.

e) Conversion aux principes comptables généralement reconnus

Au cours de l'exercice, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) a prescrit à l'Université de préparer ses états financiers de son exercice se terminant le 31 mai 2010 conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada plutôt que de les dresser conformément aux directives décrites au *Cahier des définitions, des termes et des directives de présentation du rapport financier annuel* publié par le MELS. Cette nouvelle exigence, initialement prévue pour l'exercice 2008-2009, entrera en vigueur pour l'exercice 2009-2010 à la suite d'une décision du MELS et l'Université la mettre en application à compter du 1er juin 2009.

La direction de l'Université n'est pas en mesure d'évaluer l'incidence qu'aura l'application de ces nouvelles normes sur les états financiers.

5. SUBVENTIONS À RECEVOIR

Le solde de subventions à recevoir au 31 mai 2009 comprend entre autres :

- a) un montant de 2 869 500 \$ correspondant à une subvention conditionnelle au respect de l'atteinte de l'équilibre financier pour l'exercice terminé le 31 mai 2009;
- b) une subvention de 294 000 \$ qui a été comptabilisée à titre de produit de subvention pour l'exercice terminé le 31 mai 2004 en plus de la subvention de fonctionnement confirmée par le MELS. Ce montant représente la quote-part du manque à gagner par l'UQAT suite aux compressions budgétaires imposées par le MELS. Cette subvention sera versée sur une période de 10 ans débutant en 2008-2009. Le solde au 31 mai 2009 s'établit à 264 600 \$;
- c) un montant de 1 713 300 \$ représentant la portion de l'UQAT de la subvention de réinvestissement du MELS dans le réseau universitaire.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mai 2009

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2009			2008			
	Coût	Amortissement		Coût	Amortissement		Valeur nette
		cumulé	Valeur nette		cumulé	Redressement	
\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Terrains	1 157 500	-	1 157 500	1 157 500	-	-	1 157 500
Aménagement de terrains	674 160	470 775	203 385	674 160	436 154	1 006	237 000
Bâtiments excluant ceux ayant une structure en bois	29 109 716	7 103 099	22 006 617	23 489 937	5 408 330	898 182	17 183 425
Constructions servant aux services connexes	98 123	9 812	88 311	98 123	22 618	(17 712)	93 217
Améliorations locatives	1 449 242	545 126	904 116	1 449 242	214 998	185 204	1 049 040
Documents de bibliothèque	3 060 791	2 289 940	770 851	2 954 680	1 411 733	786 846	756 101
Oeuvres d'art	170 862	-	170 862	130 514	-	-	130 514
Matériel roulant	448 792	368 045	80 747	353 910	307 052	-	46 858
Équipements informatiques et logiciels	6 122 378	5 668 265	454 113	5 709 161	4 912 745	327 667	468 749
Équipements de communication multimédia	1 838 033	1 530 572	307 461	1 721 506	1 374 061	38 939	308 506
Équipements de laboratoire spécialisés, appareils et outillage	6 654 438	4 514 929	2 139 509	6 300 513	5 028 912	(961 259)	2 232 860
Mobilier	4 487 389	3 773 503	713 886	3 986 467	3 181 897	264 573	539 997
	55 271 424	26 274 066	28 997 358	48 025 713	22 298 500	1 523 446	24 203 767

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mai 2009

7. ACTIFS INCORPORELS

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
	\$	\$
Logiciels en développement SIGA 3	315 483	176 254
Logiciel en développement SB-8	62 968	71 674
Quote-part dans le réseau de télécommunication à large bande passante gérée par le Réseau Interordinateurs Scientifique Québécois (RISQ) inc., au coût non amorti	595 050	649 146
	<u>973 501</u>	<u>897 074</u>

Au cours de l'exercice 2004, l'Université a commencé à amortir ce droit d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 17 ans, soit la durée restante de la convention intervenue entre les parties. Cette convention prend fin en 2020.

8. EMPRUNT ET ACCEPTATIONS BANCAIRES

L'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue dispose d'un crédit bancaire au montant autorisé de 18 500 000 \$ pouvant être utilisé sous forme de marge de crédit ou d'acceptations bancaires. La marge de crédit porte intérêts au taux préférentiel et les acceptations bancaires au taux du marché au moment où elles sont contractées. Au 31 mai 2009, le taux préférentiel est à 2,25 % (moyenne de 3,625 % en 2009) et l'Université utilise un montant total de 6 600 000 \$ de ce crédit sous forme d'acceptations bancaires portant intérêts à un taux de 2,80 %, échéant en juin 2009 et un montant de 1 763 079 \$ sous forme de marge de crédit.

9. AFFECTATION À MÊME LE FONDS DE FONCTIONNEMENT

Certains projets spéciaux préalablement autorisés par le Conseil d'administration ont bénéficiés d'un report de leur enveloppe budgétaire non utilisée au 31 mai 2009 :

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
	\$	\$
Projets F.I.R. - pédagogie universitaire	24 663	32 656

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mai 2009

10. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

- a) Les engagements pour commandes non complétées d'achats de biens et de services qui ne sont pas inscrits aux livres se répartissent comme suit :

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement	59 561	31 422
Fonds avec restrictions	177 014	111 149
Fonds des immobilisations	29 490	53 875

- b) En vertu d'un protocole de service conclu entre l'Université du Québec en Outaouais, l'Université du Québec à Rimouski et l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, cette dernière s'est engagée à verser un montant estimé à 33 500 \$ pour l'utilisation de ressources informatiques pour l'exercice 2009-2010.

- c) L'Université s'est engagée d'après des contrats de location venant à échéance durant la période de juin 2009 à août 2024 à verser une somme de 2 072 497 \$ pour des locaux situés à Longueuil, Mont-Laurier, Val d'Or, Amos, La Sarre, Ville-Marie et Rouyn-Noranda. Les paiements minimums exigibles s'établissent comme suit :

	\$
2009-2010	349 092
2010-2011	233 883
2011-2012	148 969
2012-2013	132 406
2013-2014	127 421
2014-2024	1 080 726

- d) Selon une entente avec le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, l'UQAT s'attend à verser une somme estimée à 525 000 \$ représentant sa quote-part des frais de fonctionnement des bibliothèques du Cégep.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mai 2009

10. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS (suite)

- e) Les engagements non inscrits aux livres pour le personnel régulier non enseignant au titre des vacances, des congés de maladie accumulés et du surtemps à être compensés par des congés représentent, au 31 mai 2009, un montant de 993 332 \$ (840 304 \$ en 2008).

Si ces engagements avaient été comptabilisés, l'excédent des charges sur les produits du fonds de fonctionnement de l'exercice terminé le 31 mai 2009 aurait été de 954 306 \$.

- f) Poursuites judiciaires :

L'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue a fait l'objet d'une poursuite en vertu de laquelle E.D. Brunet et associés inc. réclamait des coûts additionnels encourus sur la construction du campus de Rouyn-Noranda qui a eu lieu en 1994 et 1995, ainsi que des dommages-intérêts pour retard de paiement. Lors de l'acceptation des travaux provisoires en 1996, certains différends entre les deux parties concernant les travaux n'ont pu être réglés. Malgré plusieurs rencontres au cours des années suivantes, les parties n'ont pas réussi à s'entendre. La cause fut donc portée devant un tribunal d'arbitrage en 2008. Après trois séances d'audition, le tribunal a déterminé le 14 juillet 2009, qu'une somme nette de 1 441 806 \$ incluant les intérêts et indemnités devront être versés à l'entrepreneur E.D. Brunet et Fils associés inc. Étant donné que cette cause se rapporte au projet de construction du campus universitaire et que le financement était assumé par le MELS, la direction de l'UQAT est d'avis que les frais découlant de ce jugement seront assumés par le MELS. Des démarches dans ce sens ont été entreprises.

11. RÉGIME DE RETRAITE

L'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue participe à un régime de retraite à prestations déterminées commun à l'ensemble des établissements de l'Université du Québec dont le nombre de participants est de 8 028 dont 326 pour l'UQAT.

La contribution versée par l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue au régime de retraite paraissant aux états financiers au 31 mai 2009 s'élève à 3 419 553 \$ (3 107 626 \$ en 2008).

Les chargés de cours participent à un régime de retraite facultatif, à cotisations définies, commun à l'ensemble des établissements de l'Université du Québec.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mai 2009

12. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

L'Université est apparentée à la Fondation de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue et à la Société de technologie de l'Abitibi-Témiscamingue du fait qu'elle exerce une influence notable sur ces deux organismes.

Au cours de l'exercice, l'Université a effectué les opérations suivantes :

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
	\$	\$
Revenus reportés	98 206	64 481
Revenus de subventions, autres	229 780	248 436
Dépenses en recherche	229 780	248 436

Ces opérations ont été effectuées dans le cours normal des activités et ont été comptabilisées à la valeur d'échange qui correspond à la contrepartie établie et convenue entre les parties apparentées.

Le solde à recevoir relativement à ces opérations s'élève à 262 131 \$ au 31 mai 2009 (242 869 \$ au 31 mai 2008).

13. INFORMATIONS SUR LE CAPITAL

Les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital de l'Université consistent à préserver la capacité de l'entité à fournir à sa clientèle étudiante des programmes de formation de qualité et à promouvoir la recherche, entre autres, dans le domaine forestier, hydrologie, minier et agroalimentaire par sa participation à des projets avec des partenaires publics et privés. L'Université utilise un financement par emprunt bancaire et sous forme d'acceptations bancaires.

Également, l'Université a comme politique de ne remettre aucune partie de son capital. L'Université est tenue de réaliser l'équilibre budgétaire selon les exigences du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mai 2009

14. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

L'Université consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Elle effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances. L'Université minimise son risque de crédit en concluant des opérations avec un grand nombre de clients.

Risque de taux d'intérêt

L'Université est assujettie au risque de taux d'intérêt dépendant de la fluctuation du taux préférentiel car l'emprunt et les acceptations bancaires sont à taux variables.

Juste valeur

Les justes valeurs de l'encaisse, des débiteurs, des réclamations et subventions à recevoir, des emprunts et acceptations bancaires et des comptes fournisseurs et frais courus correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

15. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres correspondants de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice en cours.

État du traitement

UNIVERSITE DU QUEBEC EN ABITIBI-TEMISCAMINGUE

978006


ÉTAT DU TRAITEMENT

2008-2009

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL

DATE: 21 août 2009

ADMINISTRATEURS:



Rapport des vérificateurs sur les relevés de la valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt du Québec des membres du personnel de direction supérieure et des autres catégories de personnel de direction inclus dans l'état du traitement de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Aux membres du conseil d'administration de
l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Nous avons vérifié les relevés de la valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt du Québec des membres du personnel de direction supérieure et des autres catégories de personnel de direction inclus dans l'état du traitement de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue pour l'exercice terminé le 31 mai 2009, lesquels ont été établis conformément aux dispositions des articles 4.3 à 4.5 de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*. La responsabilité de ces informations financières incombe à la direction de l'Université. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces informations financières en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux exigences énoncées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le *Mandat de vérification externe des universités québécoises* et conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les informations financières sont exemptes d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les informations financières. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble de ces informations financières.

À notre avis, ces relevés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle des informations financières portant sur la valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt du Québec des membres du personnel de direction supérieure et des autres catégories de personnel de direction de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue pour l'exercice terminé le 31 mai 2009 selon les dispositions des articles 4.3 à 4.5 de la *Loi sur les établissements d'enseignements de niveau universitaire*.

Samson Bélaïr
Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l.

Le 3 septembre 2009

¹ Comptable agréé auditeur permis n° 19441

ÉTAT DU TRAITEMENT

Établissement : Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Année financière : 2008-2009

Page : 1 de 3

1. Personnel de direction supérieure

Nom, Fonction	Valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt (en \$)					
	Salaire de base	Autres éléments	Droits d'indem- nité de départ exercés (1)	Fondations ou personnes morales	TC : nb de mois	TP: % du temps
Jean Johanne, Rectrice	151 923	17 438			12	
Bergeron Luc, Chargé de projets des dossiers d'infrastructures	141 707	2 466			12	
Bellavance André, Vice-recteur aux ressources	133 712	2 890			12	
Martel Denis, Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	136 730	2 648			12	
Lemire Guy, Secrétaire général	130 055	2 591			12	

(1) La valeur pécuniaire des droits d'indemnité de départ détenus et non exercés pendant l'année 2008-2009 apparaît en notes complémentaires à l'état du traitement.

2. Autres catégories de personnel de direction

Nom de l'université: UNIVERSITE DU QUEBEC EN ABITIBI-TEMISCAMINGUE

Numéro de l'université: 978006

Année financière: 2008-2009

Catégorie	Effectif total de la catégorie (**)	Valeur pécuniaire des composantes du traitement (en \$)			
		Étendue du traitement	Salaire de base annuel	Autres éléments de traitement	Droits d'indemnités de départ exercés
Personnel de direction des composantes de l'établissement (*)		1 Plus élevé	114 140	70 005	
		12 Moyen	94 416	17 765	
		1 Moins élevé	78 254	6 115	
Personnel de direction des services		1 Plus élevé	123 866	2 548	
		8 Moyen	96 358	1 853	
		1 Moins élevé	76 249	125	
Personnel de gérance des emplois de soutien		Plus élevé			
		Moyen			
		Moins élevé			

(*) Excluant le doyen ou le personnel de rang équivalent

(**) En équivalence temps complet; le calcul de la moyenne implique une référence au traitement versé.

ÉTAT DU TRAITEMENT

Établissement : Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Année financière : 2008-2009

Page : 3 de 3

Valeur pécuniaire des allocations et des frais remboursés

Personnel de direction supérieure		Valeur pécuniaire des allocations et des frais remboursés (en \$)	
Nom, Prénom	Fonction	Nombre de mois dans la fonction	Valeur pécuniaire
Jean Johanne	Rectrice	12	24584
Bergeron Luc	Chargé de projets des dossiers d'infrastructures	12	6878
Bellavance André	Vice-recteur aux ressources	12	24894
Martel Denis	Vice-recteur à l'enseignement et la recherche	12	13977
Lemire Guy	Secrétaire général	12	16759
Autres catégories de personnel	Étendue des frais remboursés	Effectif	Valeur pécuniaire
Direction des composantes	Le plus élevé	1	34 911
	Moyenne	12	13 714
	Le moins élevé	1	208
Direction des services	Le plus élevé	1	21 995
	Moyenne	8	7 625
	Le moins élevé	1	1 021
Direction du personnel de soutien	Le plus élevé		
	Moyenne		
	Le moins élevé		

NOTES COMPLÉMENTAIRES

1. Personnel de direction supérieure

Nom de l'Université : UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
Numéro de l'Université : 978006
Année financière : 2008-2009

Valeur pécuniaire des droits d'indemnité de départ détenus et non exercés

Jean Johanne, Rectrice	151 923
Bergeron Luc, Chargé de projets des dossiers d'infrastructures	141 707
Bellavance André, Vice-recteur aux ressources	133 172
Lemire Guy, Secrétaire général	130 055

NOTES COMPLÉMENTAIRES

2 Autres personnels (Anciens cadres supérieurs)

Nom de l'Université : UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
Numéro de l'Université : 978006
Année financière : 2008-2009

Valeur pécuniaire des droits d'indemnité de départ détenus et non exercés

Simard Robert, Conseiller cadre ressources humaines	123 866

**Curriculum vitae de
de Johanne Jean, rectrice**

JOHANNE JEAN, ing.

Téléphone : 819-762-0971 poste 2248

Cellulaire : 819-763-9333

Courriel : Johanne.Jean@uqat.ca

Synthèse des qualifications

- Plus de 10 ans d'expérience comme cadre supérieur dans le milieu universitaire à titre de rectrice, vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche et registraire à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.
 - Plus de 7 ans d'expérience en gestion, en enseignement et en recherche dans le milieu universitaire à titre de professeure en gestion de projet et en gestion des opérations, directrice de programmes d'études avancées, directrice d'Unité d'enseignement et recherche et de module et membres de différentes instances universitaires.
 - Plus de 6 ans d'expérience dans le milieu universitaire à titre de professionnelle et agente de recherche.
 - Plus de 5 ans d'expérience à titre de femme d'affaires à Rouyn-Noranda.
 - Connaissance de la région de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec.
 - Connaissance des organismes de développement et du réseau des entreprises de l'Abitibi-Témiscamingue.
 - Expérience en gestion de projets m'ayant permis de développer des compétences en gestion des équipes de projets, en stratégies de développement de projets et en étude de faisabilité de projets.
-

Principales compétences et expériences

Gestion universitaire	Rectrice de l'UQAT (2004 – actuel) Vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche et registraire de l'UQAT (1999 – 2004) Directrice réseau de la maîtrise en gestion de projet (1998 – 1999) Directrice de la maîtrise en gestion de projet à l'UQAT (1992 – 1998) Directrice de l'UER en sciences de la gestion (1997 – 1999) Directrice du module en sciences de la gestion (1997) Membre de la commission des études de l'UQAT (1996 – 1999) Membre du conseil d'administration et du comité exécutif de l'UQAT (1998 – 1999) Membre du conseil d'administration de la Société de technologie de l'Abitibi-Témiscamingue (1997 – 1999)
------------------------------	---

L'ensemble de mes expériences à ce niveau font en sorte que j'ai eu à œuvrer au cours des dernières années à la majeure partie des activités reliées à la gestion universitaire passant de la planification des besoins à l'allocation des ressources, de l'élaboration à l'évaluation de programmes, de l'établissement à la mise en oeuvre de politiques, de l'organisation à la dispensation de services, à la sélection et gestion de personnel, à la gestion budgétaire, à la planification et coordination du travail reliées aux activités d'enseignement et de recherche, sur l'ensemble du territoire de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec et à la représentation de l'UQAT sur diverses instances régionales, provinciales et nationales.

Développement régional	Présidente de la Table interordres en éducation de l'Abitibi-Témiscamingue (2006 – actuel) Membre du Conseil régional des partenaires du marché du travail de l'Abitibi-Témiscamingue (2007 – actuel) Membre du conseil d'administration de la Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue (2007 – actuel) Membre du conseil d'administration de Télé-Québec et membre du comité de vérification (2008 – actuel) Vice-présidente du comité régional ACCORD (2001 – actuel) Membre du conseil d'administration de MISA (2006 à actuel) Membre du conseil d'administration du Club DÉFI (2001 – 2004)
-------------------------------	--

Membre du conseil d'administration de la société Innovatech Région Ressources (1998 – 2005)

Mes implications, en développement régional, m'ont permis d'acquérir une connaissance approfondie de la région de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec tant aux niveaux économique, culturel que social ainsi qu'une sensibilité aux besoins exprimés par la population relativement à l'offre de services universitaires. De plus, mes diverses implications m'ont aussi permis d'acquérir une connaissance des problématiques relatives aux Premières Nations.

Planification stratégique Membre du comité de planification stratégique 2009-2014 de l'UQAT
Membre du comité de planification 2003-2008 de l'UQAT ayant pour mandat de procéder à la préparation du plan quinquennal de développement de l'UQAT (2002-2003)
Élaboration, mise en place et révision du plan stratégique de recherche de l'UQAT (2002-2003)
Élaboration et mise en place d'une politique d'éthique de la recherche impliquant des êtres humains à l'UQAT (2001-2002)
Membre de l'équipe ayant procédé à l'élaboration et mise en place du plan de développement de l'UER en sciences de la gestion (1997-1998)

Mes expériences en planification stratégique se sont déroulées dans différents contextes, notamment dans le milieu universitaire mais aussi en développement régional et dans le milieu des affaires à titre d'entrepreneure.

Enseignement Au niveau de la maîtrise en gestion de projet, préparation, dispensation et responsable des deux cours d'introduction à la maîtrise en gestion de projet (MGP7111 et MGP7112) ainsi que du séminaire d'intégration réalisé à la fin du programme
Au niveau du baccalauréat en administration, préparation, dispensation et responsable des cours en gestion des opérations et en études de faisabilité de projet
Formation continue en gestion de projet

Recherche	1998-1999 :	Étude sur le développement des services éducatifs dans la région de Val-d'Or Commandite : 25 000 \$ - Corporation de développement de la formation et de l'enseignement supérieur de Val-d'Or
	1997-1998 :	Projet « Cohorte en seconde transformation du bois » Commandite : 350 000 \$ - MRN, DEC et CRDAT
	1994-1995 :	Réalisation d'une étude de faisabilité pour un projet de fabrication de composantes industrielles incluant l'acquisition d'une nouvelle technologie Commandite : 115 000 \$ - SOFITRANS R&D S.E.C.

Gestion de projet et autres

Réalisation de diverses études de faisabilité reliées au secteur minier et à l'implantation de systèmes d'information (1987-1992)

Réalisation de l'étude de faisabilité du plan de développement de la formation professionnelle de la Commission scolaire régionale La Vérendrye (1987)

Services de gestion à des compagnies d'exploration minière et de développement minier et génie-conseil pour le secteur minier (1987-1992)

Gestion d'une entreprise de services spécialisés en vente et services conseils pour les produits informatiques ainsi qu'en implantation de systèmes d'information (1989-1992)

Formation académique

1984-1988	Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue Diplôme : M.Sc. en Gestion de Projet
1976-1980	Université Laval Diplôme : Bachelier ès Sciences appliquées en génie géologique

Expériences professionnelles

2004 à actuel	UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE Rectrice
1999 à 2004	UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE Vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche et registraire
1992 à 1999	UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE Professeure à l'Unité d'enseignement et de recherche en sciences de la gestion
1989 à 1992	LASERLOGIQUE ET INTRALOGIC INFORMATIQUE INC. Administratrice et chargée de projet
1990 à 1991	S. R. C. ST-MICHEL ROY CONSEIL INC. Chargée de projet
1990 (automne)	UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE Chargée de cours pour MAT1014 - Méthodes quantitatives et MGP7051 - Gestion de projet 1
1987 à 1990	ST-MICHEL GÉOCONSEIL INC. Administratrice et chargée de projet
1986-1987	UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE Agente de recherche
1986 (automne)	UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE Chargée de cours pour MAT1014 - Méthodes quantitatives
1981-1986	UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE Agente de recherche pour le secteur minier

Autres engagements et implications

Membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec depuis 1980

Membre du conseil d'administration du Centre Musical en Sol Mineur depuis 1992

Membre du jury des Mercuriades de la Fédération des chambres de commerce du Québec en 2005-2206

Présidente du jury des Mercuriades de la Fédération des chambres de commerce du Québec en 2007-2008